



# Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

---

Plan ministériel d'activités  
de 2010-2011 à 2012-2013

## MESSAGE DU SOUS-MINISTRE



**Daniel Watson**

Sous-ministre, Diversification de  
l'économie de l'Ouest Canada

Je suis heureux de vous présenter le Plan ministériel d'activités de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) pour la période de planification de 2010-2011 à 2012-2013.

La mission de DEO consiste à aider les citoyens de l'Ouest à créer une économie forte, compétitive et novatrice. Pour y arriver, DEO axe ses efforts sur cinq activités de programme principales : l'expansion des entreprises, l'innovation, le développement économique des collectivités, la politique, la représentation et la coordination, ainsi que les services internes. L'orientation stratégique du Ministère est conforme aux priorités fédérales, à savoir une croissance économique vigoureuse et une économie axée sur l'innovation et le savoir, et elle appuie les orientations fédérales qu'a exposées le gouvernement du Canada dans des énoncés de politique importants tels qu'Avantage Canada et la Stratégie nationale des sciences et de la technologie. Dans son plan ministériel d'activités, le Ministère fait état de son intention d'affecter des ressources pour assurer le respect des priorités de programme et de gestion qui produiront des résultats concrets pour les Canadiens et Canadiennes, qui répondront aux priorités du gouvernement du Canada et qui permettront d'assurer la responsabilisation.

En plus de ses priorités actuelles énoncées dans le Plan ministériel d'activités, DEO s'attachera en 2010-2011 à poursuivre la mise en œuvre du Fonds d'adaptation des collectivités (FAC) et du programme Infrastructure de loisirs du Canada (ILC), deux initiatives mises en œuvre par DEO dans l'Ouest canadien dans le cadre du Plan d'action économique du Canada (PAEC) de deux ans du gouvernement canadien. Au cours de la dernière année, DEO a examiné et évalué plus de 3 000 propositions de financement dans le cadre de ces initiatives, ce qui a mené à l'approbation de plus de 1 000 projets et à l'engagement de la quasi-totalité des fonds prévus au titre de ces programmes au 31 mars 2010. Comme il l'a fait au cours de l'année qui vient de se terminer, DEO doit continuer à faire preuve d'excellence quant à l'exécution de ces programmes en se concentrant sur l'année en cours pour faire en sorte que ces projets et ces dépenses soient gérés de façon efficace et responsable afin de respecter la date d'achèvement du PAEC, soit le 31 mars 2011.

Au cours de 2010-2011, DEO dirigera un certain nombre d'examen importants liés à ses programmes et à ses processus de gestion. Au nombre de ces examens, on compte les examens stratégiques et administratifs annoncés dans le budget de 2010, les évaluations ministérielles internes que j'ai instituées pour faire en sorte que nos structures de gouvernance favorisent la prise de décisions judicieuses, un examen de nos messages sur les enjeux touchant l'Ouest du Canada pour s'assurer qu'ils sont uniformes et qu'ils reflètent les besoins de cette région et, enfin, un examen de notre présence et de notre influence sur les politiques et les centres décisionnels d'Ottawa pour s'assurer qu'elles soient stratégiques, d'actualité et efficaces.

Au service de l'Ouest canadien depuis plus de 20 ans, DEO s'est fait connaître pour l'innovation, la créativité et l'ingéniosité de son personnel, l'une de ses ressources les plus précieuses. Nous allons continuer à recruter et à fidéliser les candidats les plus brillants et les plus compétents qui soient et à leur offrir des occasions d'apprentissage et de perfectionnement, ainsi que les outils dont ils ont besoin pour exceller et produire des résultats dans l'Ouest.

**Nous renforçons l'Ouest pour édifier un Canada plus fort.**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>AU SUJET DE DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADA</b>	<b>5</b>
Qui nous sommes	5
Ce que nous faisons	6
<b>NOTRE CONTEXTE DE TRAVAIL</b>	<b>7</b>
Le contexte mondial	7
La situation économique de l'Ouest du Canada	7
Perspectives de l'économie de l'Ouest du Canada	8
Défis et possibilités liés aux programmes	9
Ressources humaines et financières	10
<b>PRIORITÉS CLÉS</b>	<b>14</b>
Priorités de programme	14
Priorités de gestion	19
<b>ACTIVITÉS DE PROGRAMME</b>	<b>23</b>
Expansion des entreprises	25
Innovation	26
Développement économique des collectivités	27
Politique, représentation et coordination	28
Plan d'action économique du Canada	29
Services internes	29
<b>ANNEXE A :</b>	
Ressources humaines et financières par activité de programme	34
<b>ANNEXE B :</b>	
Indicateurs de rendement par activité de programme	35
<b>ANNEXE C :</b>	
Cadre de responsabilisation de gestion	36
<b>ANNEXE D :</b>	
Vérifications et évaluations prévues	37

PHASE 1

PHASE 2

PHASE 3

# INTRODUCTION

Ce plan ministériel d'activités présente le résultat stratégique, les priorités, les activités de programme et les objectifs de rendement de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO), tel qu'ils figurent dans le *Rapport ministériel sur les plans et les priorités de 2010-2011*.

Le présent plan décrit également les fonctions essentielles, telles que les ressources humaines et la gestion de l'information, sur lesquelles on s'appuiera pour respecter les priorités du Ministère. Des plans d'activités pour chaque bureau régional et direction fonctionnelle viennent compléter ce document de haut niveau pour brosser un tableau complet du travail et des priorités qui permettront de mener à bien le mandat de DEO. En faisant la promotion du développement et de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, en assurant la coordination des activités économiques du gouvernement fédéral dans cette région et en faisant valoir les intérêts de cette dernière dans le processus décisionnel national, le Ministère contribuera à rendre l'économie de l'Ouest canadien concurrentielle, élargie et diversifiée.

Au cœur du plan d'activités se trouvent les « priorités clés » sur lesquelles DEO s'appuiera pour remplir son mandat et soutenir les priorités du gouvernement du Canada. Les priorités de programme sont des domaines d'intérêt particulier pour les activités externes du Ministère liées aux affaires, alors que les priorités de gestion sont des mesures de soutien organisationnel internes qui permettent d'assurer la responsabilisation, la viabilité et l'efficacité.

Pour dresser un tableau complet des plans ministériels à venir, la dernière partie du plan ministériel présente un aperçu des services internes qui comprennent des instances de gouvernance et de prise de décisions, les fonctions et les services ministériels ainsi que d'autres priorités organisationnelles.

## Priorités de DEO

(comment le Ministère  
mène à bien son mandat)

### Priorités de programme

Commercialisation de la technologie  
Commerce et investissement  
Productivité et compétitivité  
des entreprises

### Priorités de gestion

Renouvellement de la fonction publique  
Mesure du rendement  
Gestion intégrée des risques  
Gestion de l'information

## Résultat stratégique de DEO

(ce que le Ministère  
entend réaliser)

**Une économie épanouie  
et diversifiée dans  
l'Ouest canadien**

# AU SUJET DE DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADA

Qui nous sommes

Ce que nous faisons

## QUI NOUS SOMMES

Le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (DEO) a été créé en 1987 en tant qu'organisme de développement régional fédéral<sup>1</sup> doté d'un large mandat consistant à développer et à diversifier l'économie et à coordonner et à défendre les intérêts de l'Ouest : « promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et faire valoir les intérêts de cette région lors de l'élaboration et de la mise en œuvre d'orientations, de programmes et d'opérations dans le cadre de la politique économique nationale » (*Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien*, 1987). Le Ministère offre également des programmes nationaux dans l'Ouest canadien au nom du gouvernement fédéral.

Le cabinet du sous-ministre et l'administration centrale du Ministère sont situés à Edmonton. DEO compte également quatre bureaux régionaux à Vancouver, à Edmonton, à Saskatoon et à Winnipeg ainsi qu'un bureau à Ottawa, lesquels sont tous dirigés par un sous-ministre adjoint. Enfin, le Ministère possède également un bureau à Calgary.

Les priorités et les programmes ministériels sont établis pour le Ministère dans son ensemble, et tous les bureaux régionaux adaptent ensuite ces priorités et ces programmes en fonction de leurs besoins respectifs. Pour la plupart des projets, ce sont les quatre bureaux régionaux de DEO situés dans l'Ouest qui gèrent les décisions et les budgets relatifs aux programmes. La répartition du financement entre les projets qui touchent l'ensemble de l'Ouest est établie suivant un processus à l'échelle du Ministère.

Les 474 employés de DEO possèdent des compétences et des expériences des plus variées et ils ont une très bonne compréhension des dossiers de l'Ouest. Ce sont des professionnels qui travaillent avec les entreprises, les collectivités, les organismes et d'autres gouvernements pour offrir les programmes et les services de DEO aux citoyens de l'Ouest et faire valoir les intérêts de ces derniers à Ottawa.



<sup>1</sup> Les autres organismes de développement régional fédéraux sont l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (faisant partie d'Industrie Canada), l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario et l'Agence canadienne de développement économique du Nord.

## CE QUE NOUS FAISONS

Le mandat large et souple de DEO permet au Ministère de répondre rapidement aux priorités du gouvernement fédéral, d'intégrer un mode de gestion axé sur le leadership et la coordination au programme fédéral dans l'Ouest canadien et de compléter d'autres programmes gouvernementaux.

DEO mène à bien son mandat principalement par l'entremise d'un éventail de programmes de subventions et de contributions qui constituent une part importante des activités et des ressources du Ministère. Les programmes de DEO offrent une grande marge de manœuvre et permettent de répondre aux besoins des clients et des intervenants.

L'approche du Ministère à l'égard du développement régional et économique consiste à créer des occasions de croissance et de développement et à en tirer profit au maximum, ainsi qu'à réduire les inégalités qui touchent les collectivités, les petites entreprises et les personnes qui n'ont pas accès aux services, aux programmes et au financement offerts aux entreprises, ce qui crée un obstacle à leur pleine participation à la vie économique. Le financement de DEO est offert principalement aux organismes à but non lucratif pour soutenir des projets et des activités largement accessibles et dont les retombées sont systémiques.

Les programmes et services qu'offre DEO aux entreprises, y compris les prêts remboursables aux petites et moyennes entreprises (PME), sont dispensés par des tierces parties aux termes d'ententes contractuelles qui comprennent des dispositions précises sur la présentation de l'information sur

le rendement et la vérification. Par l'entremise du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (qui comprend quatre-vingt-dix Sociétés d'aide au développement des collectivités, quatre Centres de services pour les femmes entrepreneurs, quatre Organisations francophones à vocation économique et quatre Centres de services d'Entreprises Canada), l'aide offerte par DEO a contribué à la prospérité des PME dans l'Ouest canadien.

Le Ministère travaille de concert avec des organisations communautaires et commerciales, des chercheurs et universitaires, des chefs d'entreprise et d'autres gouvernements, et il leur accorde du financement afin de favoriser la commercialisation de la recherche et de la technologie, les activités commerciales et l'investissement ainsi que la productivité et la compétitivité des entreprises. Le personnel de DEO a mené des initiatives pour favoriser la collaboration du secteur industriel et améliorer l'accès des entrepreneurs aux services offerts aux entreprises, ce qui a favorisé la création et l'expansion de nouvelles entreprises. Ces initiatives ont permis de renforcer la capacité d'innovation puisqu'elles ont permis l'amélioration des infrastructures de recherche des universités de l'Ouest du pays et des centres de recherches. DEO continue de travailler avec les partenaires et les intervenants des quatre provinces de l'Ouest pour accroître les perspectives économiques, renouveler les infrastructures, renforcer la capacité pour relever les défis économiques qui se posent, et soutenir la reprise économique des collectivités de l'Ouest aux prises avec des difficultés.



# NOTRE CONTEXTE DE TRAVAIL

Le contexte mondial

La situation économique  
de l'Ouest du Canada

Perspectives de l'économie  
de l'Ouest du Canada

Défis et possibilités liés  
aux programmes

Ressources humaines  
et financières

## LE CONTEXTE MONDIAL

L'économie mondiale se remet peu à peu d'une grave récession et d'une crise financière. En raison des mesures de stimulation monétaires et financières sans précédent mises en place aux quatre coins de la planète, les marchés financiers se portent mieux que prévu, la confiance des consommateurs, quoiqu'encore faible, commence à se rétablir, et la croissance économique redémarre dans certains pays industrialisés. Dans un même temps, l'incidence financière néfaste des dettes nationales importantes accumulées à l'échelle mondiale au cours de la récession en raison des efforts déployés pour stimuler la reprise économique vient porter ombrage aux prédictions optimistes quant à la reprise économique.

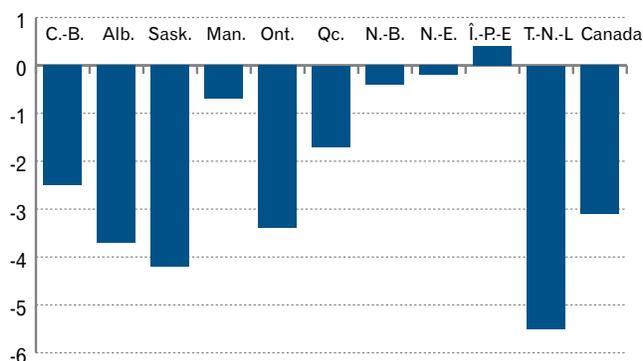
Au Canada, les perspectives d'une reprise sont toujours bonnes et l'économie devrait reprendre son essor plus rapidement que celle d'autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Cette situation est attribuable à la solidité du secteur financier du pays, aux mesures décisives prises pour stimuler l'économie, tant sur le plan monétaire que financier, à la reprise économique des États-Unis et au renforcement des marchés mondiaux des produits de base.

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'OUEST DU CANADA

Au cours des dernières années, la croissance économique de l'Ouest du Canada a devancé celle de presque tout le pays. En 2008, l'activité économique de l'Ouest représentait 37 % de l'activité totale du pays, dépassant ainsi celle de l'Ontario. Des comparaisons à l'échelle internationale indiquent que l'activité économique de l'Ouest fait de cette région la 18<sup>e</sup> économie en importance au monde, derrière les Pays-Bas et la Turquie, mais devant des pays comme la Pologne et la Suède. L'activité économique a été grandement tributaire de la croissance dans quelques secteurs, notamment l'industrie minière, l'industrie pétrolière et gazière, la construction et l'aménagement immobilier.

Au cours de l'année 2009, l'Ouest canadien n'a pas été à l'abri du ralentissement économique mondial. Le produit intérieur brut (PIB) réel de la région a baissé de 2,8 %, comparativement à 3,1 % pour l'ensemble du Canada. Dans l'Ouest, l'économie du Manitoba a été l'une des plus solides, accusant une baisse de 0,7 %. C'est l'économie de la Saskatchewan qui a été la plus durement touchée (avec une baisse de 4,2 %), suivie de celles de l'Alberta (baisse de 3,7 %) et de la Colombie-Britannique (baisse de 2,5 %) (graphique 1).

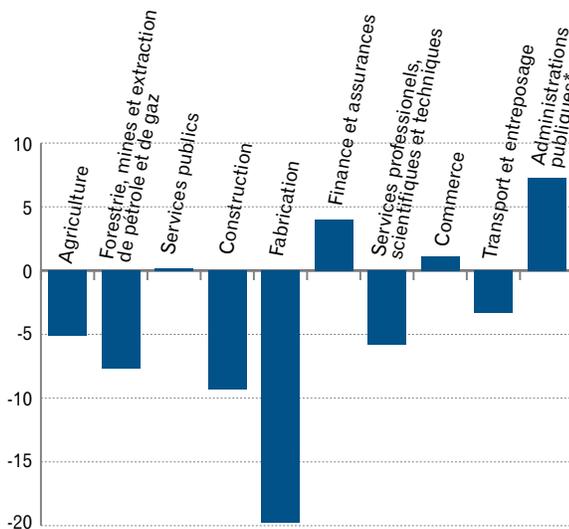
Graphique 1 : Croissance du PIB réel, 2009



Source : Note de conjoncture provinciale :  
Résumé. Hiver 2010, le Conference Board du Canada

Le repli économique dans l'Ouest est fortement tributaire de la baisse des prix des produits de base puisque la demande pour des ressources essentielles, telles que le pétrole et le gaz, la potasse et le bois d'œuvre, a chuté radicalement, principalement en raison de l'économie vacillante des États-Unis. Les chiffres sur les échanges commerciaux internationaux reflètent bien cette situation, puisque les exportations de produits provenant de l'Ouest du Canada ont chuté considérablement, surtout celles destinées vers les États-Unis, là où sont dirigées environ 70 % des exportations

**Graphique 2 : Emploi selon le secteur d'activité dans l'Ouest canadien**  
Variation en % (d'août 2008 à janvier 2010)



\* Administration publique, enseignement et soins de santé  
Source : Statistique Canada, tableau 282-0088 - Estimations de l'Enquête sur la population active (EPA), janvier 2010

provenant de l'Ouest du Canada. Cette situation a eu des retombées importantes sur l'économie des provinces puisque les exportations représentent une part importante du PIB des provinces de l'Ouest (Colombie-Britannique, 29,8 %; Alberta, 36,6 %; Saskatchewan, 40,2 %; Manitoba, 30,8 %).

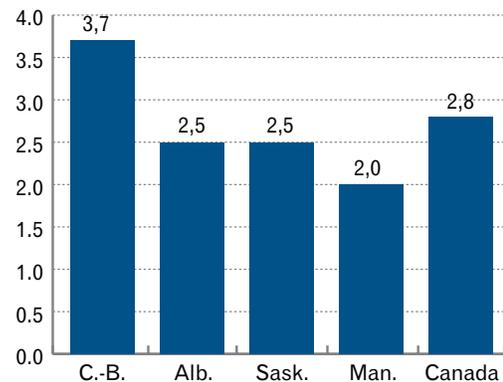
La baisse de la demande pour les produits de base a eu une incidence considérable sur tous les secteurs. Alors que le PIB des industries primaires, telles que l'agriculture, l'industrie minière et l'industrie pétrolière et gazière, varie entre 6 et 7 %, en Colombie-Britannique et au Manitoba, et 24 et 26 %, en Alberta et en Saskatchewan (comparativement à la moyenne canadienne, qui s'établit à 7 %), l'enquête sur la population active révèle dans quelle mesure l'économie de ressources est intégrée à celle du secteur des services. Non seulement l'emploi dans les secteurs primaires a subi une baisse après avoir atteint un sommet en août 2008, mais d'autres secteurs

tels que la fabrication et la construction ont chuté de 19,8 % et de 9,3 % respectivement (graphique 2).

## PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST DU CANADA

Les experts des secteurs public et privé estiment que l'économie des provinces de l'Ouest se rétablira graduellement

**Graphique 3 : Prévisions relatives au PIB réel - 2010**  
Variation en % (A/A)



Source : Conférence Board du Canada, Note de conjoncture provinciale : Résumé, Hiver 2010

en 2010. Selon eux, le rythme de la progression de l'économie du Canada s'établira entre 2,3 et 2,8 %. Les prévisions relatives à la croissance du PIB dans les quatre provinces de l'Ouest se situent entre 2 et 3,7 %, et sont illustrées dans le graphique 3.

En 2010, l'emploi dans l'Ouest devrait augmenter de 1 %, ce qui correspond à 65 000 emplois; la Colombie-Britannique affichera la plus forte croissance, avec 38 000 nouveaux emplois. Les gains au chapitre de l'emploi dans l'Ouest devraient se concentrer dans les secteurs de la construction et des services, ce qui permettra à la région de maintenir un taux de chômage en dessous de la moyenne nationale. La croissance de l'emploi devrait renforcer la confiance des consommateurs et, par conséquent, les ventes au détail dans l'Ouest canadien devraient reprendre en 2010 et croître sensiblement au même rythme que celles du reste du pays.

La confiance se rétablit également dans le secteur des ressources. Les premières étapes de la reprise économique à l'échelle mondiale se traduisent par une demande accrue pour le pétrole et le gaz, les minéraux et la potasse. Les prix du cuivre, de la potasse et du bois d'œuvre commencent également à remonter.

Cela dit, la valeur élevée du dollar canadien par rapport au dollar américain pourrait constituer un obstacle potentiel à la croissance cette année. Les économistes du secteur privé

estiment que le dollar canadien devrait atteindre la parité avec le dollar américain en 2010. Cette situation pourrait nuire aux exportations et freiner l'essor que l'économie de l'Ouest canadien a connu en raison des récentes hausses des prix des produits de base.

L'activité économique liée aux Jeux olympiques d'hiver a insufflé un dynamisme nouveau à l'économie de la Colombie-Britannique – la plus forte au pays —, laquelle devrait croître de 3,7 % en 2010. De plus, une remontée dans le secteur du logement au Canada et aux États-Unis est de bon augure pour l'industrie forestière de la Colombie-Britannique.

L'Alberta devrait connaître une reprise lente, mais soutenue. Le PIB de cette province devrait croître de 2,5 %. La demande des consommateurs devrait également reprendre. Les annonces récentes concernant le redémarrage de projets de sables bitumineux qui avaient été reportés antérieurement devraient soutenir une reprise de l'emploi au cours des prochaines années.

La Saskatchewan bénéficiera pour sa part de stimulants financiers, d'une remontée des prix des matières premières constituant les principaux produits de base, notamment la potasse et le gaz naturel, ainsi que d'une croissance constante au chapitre de l'emploi. Le PIB de cette province devrait croître de 2,5 %.

Quant au Manitoba, son PIB devrait croître de 2 % en 2010. L'industrie manufacturière, qui est essentielle à l'économie de la province, devrait bénéficier d'un flot continu de contrats de réparation et de remise à neuf dans le secteur de l'aérospatiale.

## DÉFIS ET POSSIBILITÉS LIÉS AUX PROGRAMMES

Dans le cadre de son processus de planification et d'établissement des priorités, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) cible et analyse les principaux défis et les possibilités clés du Ministère. Ces défis et possibilités ont récemment fait l'objet d'un sommaire dans le profil de risque du Ministère établi en 2009.

DEO est considéré comme un précieux allié dans l'Ouest canadien. Il est reconnu pour être en mesure d'adapter ses programmes afin de répondre aux besoins des régions. Les partenariats qu'il a conclus avec des organismes commerciaux et communautaires, des partenaires de prestation tiers, des établissements d'enseignement et d'autres ordres de gouvernement sont bien établis. La portée et la profondeur de l'expérience de son personnel font de DEO un agent du gouvernement fédéral et un partenaire précieux dans l'Ouest. DEO va continuer à tabler sur ses forces et à tirer profit des occasions qui se présentent pour développer une économie plus diversifiée et axée sur le savoir, accroître le niveau de vie dans tout l'Ouest canadien et favoriser la croissance économique et l'innovation.

Le succès de DEO dépend largement de sa capacité à maintenir de solides relations avec ses partenaires. Compte tenu du climat d'incertitude économique qui règne actuellement et de la capacité fiscale limitée de certains de ses partenaires, il est plus important que jamais que le Ministère travaille en étroite collaboration avec ces derniers pour mobiliser les ressources disponibles afin de soutenir les priorités qu'il a établies.

Les gouvernements doivent déployer des efforts pour s'assurer que leurs programmes sont pertinents et d'actualité. DEO a choisi trois priorités de programme qui sont destinées à exploiter les débouchés et à relever de nouveaux défis alors que l'économie se remet du ralentissement économique mondial : la commercialisation de la technologie, le commerce et l'investissement ainsi que la productivité et la compétitivité des entreprises.

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada (PAEC), DEO a été appelé à mettre en œuvre deux programmes de relance économique importants : le Fonds d'adaptation des collectivités (FAC) et le programme Infrastructure de loisirs du Canada (ILC). Ces deux nouveaux programmes de deux ans (2009-2010 et 2010-2011) ont offert de nouvelles occasions au Ministère, notamment l'amélioration des processus, l'arrivée de nouveaux employés, de nouvelles affectations pour le personnel de DEO ainsi qu'un éventail d'idées nouvelles et de partenariats conclus avec des collectivités et des entreprises. Alors que le Ministère continuera à tirer profit de ces occasions, il devra également relever les défis quant au délai dans lequel ces programmes doivent être mis en œuvre, aux restrictions relatives au report de fonds connexes et à la clôture de ces programmes.

Des restrictions budgétaires auront une incidence sur les ressources et les programmes de subventions et de contributions de DEO. Le gouvernement du Canada fait face à d'importantes pressions budgétaires en raison du déficit, qui est estimé à 50 milliards de dollars, et il est résolu à contrôler les dépenses publiques. En 2010-2011, le Ministère entreprendra plusieurs exercices pour analyser et évaluer les programmes et pour évaluer ses modèles de prestations de services.

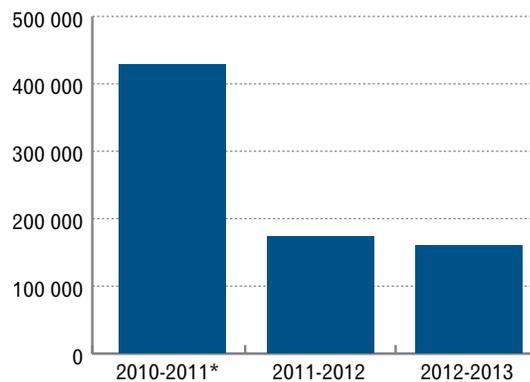
DEO devra également relever d'autres défis au cours des prochaines années : continuer à présenter les résultats obtenus ainsi que le rapport coût-résultat, renouveler une main-d'œuvre qualifiée dans ce qui devrait devenir un marché du travail de plus en plus concurrentiel, et s'assurer que ses activités et son processus de prise de décisions sont efficaces et efficaces. DEO relèvera ces défis en accordant la priorité à la mesure du rendement, au renouvellement de la fonction publique, à la gestion intégrée des risques ainsi qu'à la gestion de l'information.

# RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

## Ressources financières

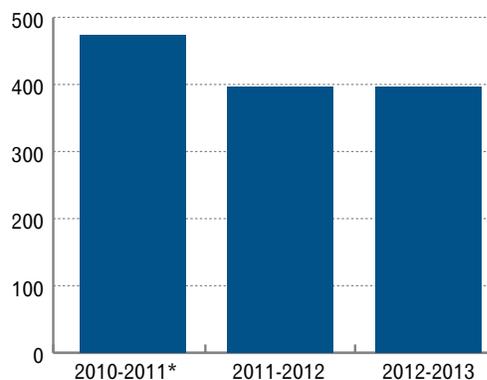
DEO entend consacrer 429 millions de dollars en 2010-2011 pour mener à bien son mandat principal et atteindre ses objectifs qui consistent, dans le cadre du PAEC, à mettre en œuvre le FAC et le programme ILC dans l'Ouest canadien. Après 2010-2011, les ressources financières et humaines diminueront lorsque le financement reçu au titre du PAEC (245 millions de dollars) viendra à terme (voir les graphiques 4 et 5). Un profil des dépenses plus détaillé figure dans le *Rapport ministériel sur les plans et les priorités* de 2010-2011.

Graphique 4 : Dépenses prévues (en milliers de dollars)



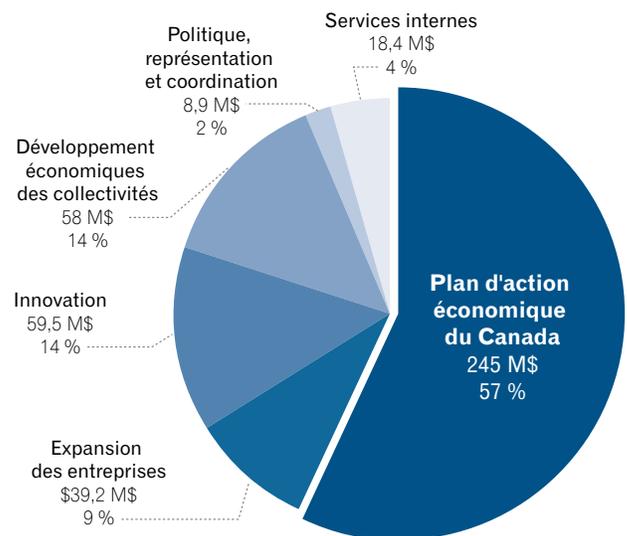
\* Plus de la moitié des dépenses prévues sont attribuables au PAEC.

Graphique 5 : Dotation en personnel (Équivalents temps plein)



\* Presque 20 % de l'effectif total est attribuable au PAEC.

Graphique 6 : Dépenses prévues par activité de programme, 2010-2011



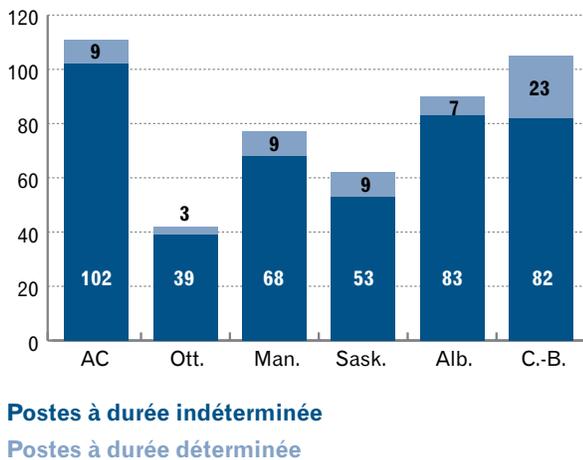
Nota : Les graphiques 4 et 6 ne comprennent pas les fonds suivants annoncés dans le budget de 2010 :  
 14,7 millions de dollars pour le renouvellement du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest;  
 3,6 millions de dollars pour le Programme de développement des collectivités (montant supplémentaire);  
 4,5 millions de dollars pour la Fondation Rick Hansen.

## Ressources humaines

Pour atteindre le résultat stratégique de DEO, il est essentiel de pouvoir compter sur des personnes compétentes, bien formées et motivées.

La planification efficace des ressources humaines est un élément essentiel de la gestion des personnes puisqu'elle nécessite une excellente compréhension de la situation actuelle du Ministère en ce qui concerne les ressources humaines et la gestion des personnes.

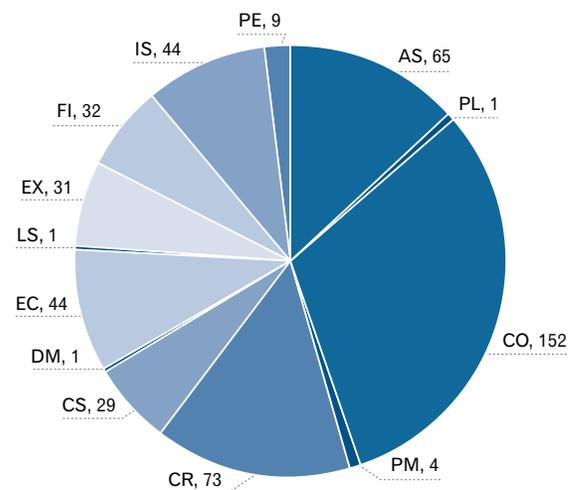
Graphique 7 : Nombre d'employés  
(Au 31 décembre 2009)



L'effectif prévu de 474 équivalents temps plein pour 2010-2011 devrait diminuer de 16 % en 2011-2012, lorsque le financement reçu au titre du PAEC viendra à terme. Le Ministère a prévu cette réduction de l'effectif en raison du court délai alloué pour l'exécution du PAEC, et la plupart des employés du PAEC ont été recrutés pour une période déterminée ou dans le cadre de détachements ou d'affectations. Les bureaux régionaux et celui de l'administration centrale établiront des stratégies précises pour gérer leurs propres réductions et changements de personnel.

On a établi l'existence de trois risques principaux qui pourraient miner la capacité de DEO d'atteindre ses objectifs liés à la gestion des personnes et au renouvellement de la fonction publique : le vieillissement de l'effectif, le roulement élevé de personnel et la pénurie de candidats.

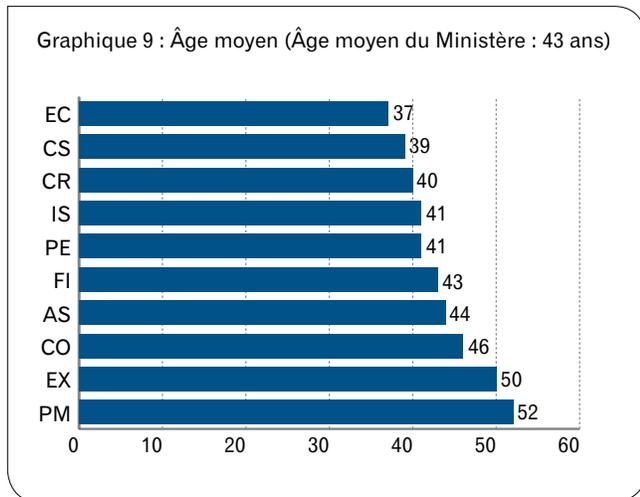
Graphique 8 : Répartition de l'effectif selon le groupe de classification (Au 31 décembre 2009)



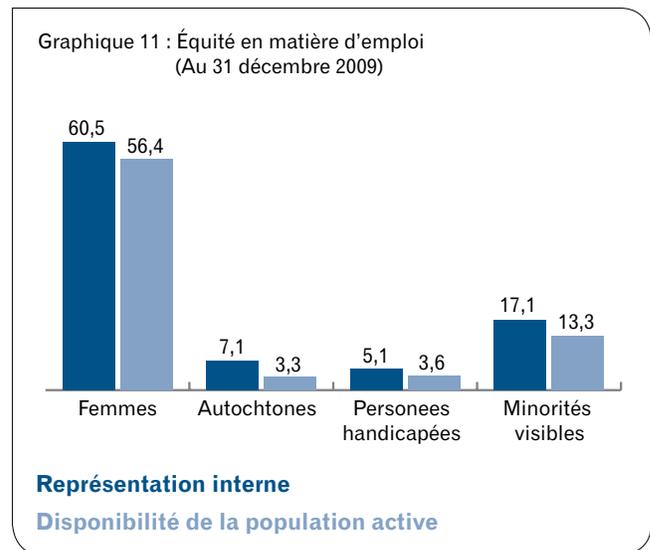
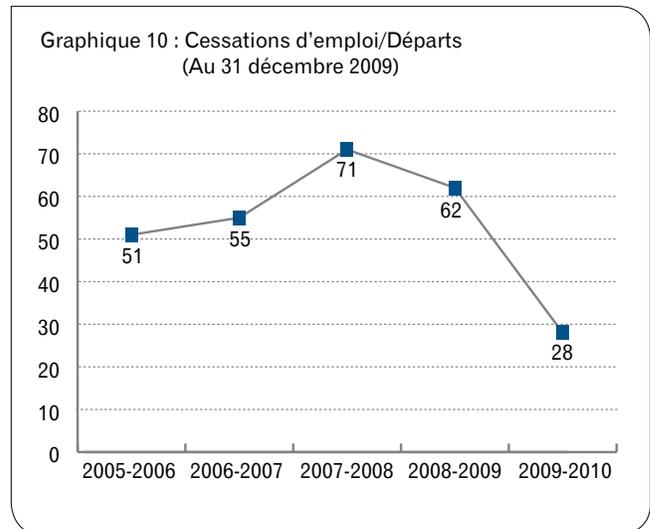
AS – Services administratifs  
CO – Commerce  
CR – Commis aux écritures et règlements  
CS – Système d'ordinateurs  
DM – Sous-ministre  
EC – Économique et services de sciences sociales

EX – Direction  
FI – Gestion des finances  
IS – Service d'information  
LS – Bibliothéconomie  
PE – Gestion du personnel  
PL – Programmes en leadership  
PM – Administration des programmes

La main-d'œuvre de DEO, à l'instar de celle d'un grand nombre de ministères fédéraux, est vieillissante. Trois groupes professionnels risquent davantage d'être touchés par cette situation, et le transfert de connaissances et la planification de la relève revêtent donc une grande importance dans leur cas. Il s'agit des groupes Commerce (CO), Direction (EX) et les cadres de Gestion du personnel (PE), dont l'âge moyen est plus élevé que celui pour l'ensemble du Ministère, qui s'établit à 43 ans (graphique 9).



Un taux de roulement élevé au sein des groupes Économique et services de sciences sociales (EC), Gestion financière (FI) et Commis aux écritures et règlements (CR) (particulièrement dans le secteur de la politique et de l'orientation stratégique et la direction générale des finances et de la gestion ministérielle) peut mettre en péril l'engagement qu'a pris DEO envers l'excellence au chapitre de la gestion des personnes, comme c'est le cas pour la pénurie de candidats dans les groupes Système d'ordinateurs (CS), Commerce (CO) et Services administratifs (AS), particulièrement en ce qui a trait à la connaissance des langues officielles et à la représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi.



Voici quelques stratégies axées sur la planification, le recrutement, le perfectionnement des employés et l'infrastructure de base visant ces facteurs de risque :

Facteurs de risque	Groupes professionnels à risque	Stratégies
Vieillesse de l'effectif	Groupe de la direction (EX) Commerce (CO) Conseillers principaux en ressources humaines (PE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des processus intégrés de planification de la relève, d'apprentissage et de gestion du rendement pour les postes « à risque » minimisent les risques liés au vieillissement de l'effectif.</li> <li>Les cours de perfectionnement en langues officielles appuient la planification de la relève.</li> <li>La gestion active du développement du leadership pour les cadres et les groupes de relève permet d'assurer le perfectionnement et le maintien en poste.</li> <li>Les initiatives liées au transfert des connaissances favorisent le perfectionnement des employés et le maintien en poste des experts dans les secteurs d'activités essentiels.</li> </ul>
Roulement élevé de personnel	Économique et services de sciences sociales (EC) Gestion des finances (FI) Commis aux écritures et règlements et Services administratifs (CR et AS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les plans d'activités des régions et des directions générales tiennent compte des considérations liées à la formation et au développement des compétences ainsi qu'à l'équité en matière d'emploi.</li> <li>La réduction au minimum des pénuries de personnel dans certains groupes professionnels.</li> <li>La mobilisation continue des employés permet d'aborder les problèmes en milieu de travail, notamment par l'entremise d'assemblées générales, des plans d'action du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux et des consultations et des réunions patronales-syndicales permanentes.</li> <li>Les activités de valorisation du travail rehaussent l'image de DEO grâce à des mesures de sensibilisation et à des partenariats internes et externes, notamment du mentorat, du jumelage ainsi que des initiatives et des programmes du Conseil fédéral.</li> </ul>
Pénurie de candidats	Systèmes d'ordinateurs (CS) Commerce (CO) Services administratifs (AS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des possibilités d'emploi stratégiques offertes à l'externe pour les nouveaux professionnels qui reflètent les objectifs quant aux langues officielles et à l'équité en matière d'emploi.</li> <li>Des possibilités d'emploi à l'interne pour les professionnels chevronnés.</li> </ul>



# PRIORITÉS CLÉS

Priorités de programme

Priorités de gestion

La présente section décrit les priorités de programme et de gestion du Ministère et précise les raisons pour lesquelles il s'agit de priorités, leur arrimage avec les priorités du gouvernement du Canada, comment Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) atteindra ces priorités, les risques liés au fait de ne pas établir de telles priorités et les retombées prévues pour les Canadiens et les Canadiennes de l'Ouest. Cette section porte également sur le travail accompli par le Ministère dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action économique du Canada. Bien que celui-ci n'ait pas été reconnu officiellement comme une priorité de programme dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de DEO, on s'attend à ce qu'il constitue un domaine prioritaire pour le Ministère en 2010-2011.

Afin de s'assurer que les activités de DEO demeurent pertinentes et efficaces, les priorités clés ont été élaborées en tenant compte de la conjoncture économique, des priorités du gouvernement du Canada, des besoins des collectivités et des entreprises de l'Ouest, ainsi que des ressources financières disponibles.

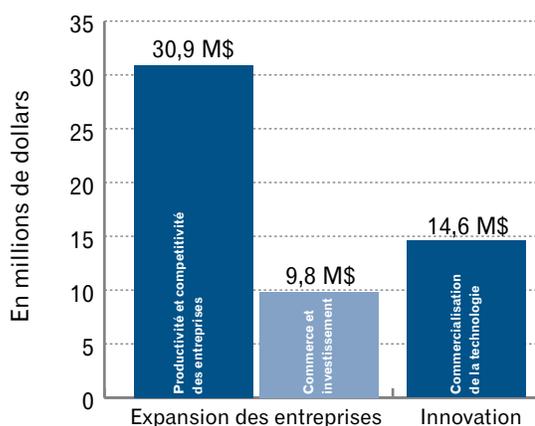
## PRIORITÉS DE PROGRAMME<sup>2</sup>

Voici les trois priorités de programme sur lesquelles DEO concentrera ses efforts pour mener à bien son mandat qui consiste à promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien :

- Commercialisation de la technologie
- Commerce et investissement
- Productivité et compétitivité des entreprises

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues pour ces trois priorités de programme. (Les dépenses prévues au titre de subventions et de contributions pour tous les programmes et toutes les activités sont présentées à l'annexe A.)

Graphique 12 : Subventions et contributions par priorité, 2010-2011  
(à l'exception du PAEC de 230,3 M\$)



<sup>2</sup> Nota : Dans le *Rapport ministériel sur les plans et les priorités* de 2010-2011, les priorités de programme sont appelées priorités opérationnelles.

En 2010-2011, les dépenses prévues au titre des subventions et des contributions devraient s'établir ainsi : 14,6 millions de dollars pour la commercialisation de la technologie, 9,8 millions de dollars pour le commerce et l'investissement et 30,9 millions de dollars pour la productivité et la compétitivité des entreprises.

Le rôle de DEO, qui consiste à mettre en œuvre dans l'Ouest le Fonds d'adaptation des collectivités (FAC) et le programme Infrastructure de loisirs du Canada (ILC) dans le cadre du Plan d'action économique du Canada (PAEC), a également été intégré à la présente section compte tenu de l'importance qu'il revêt pour le Ministère en 2010-2011.

## Commercialisation de la technologie

La commercialisation de la technologie consiste à transformer le savoir et les technologies en débouchés commerciaux. DEO en a fait une priorité puisqu'il est bien établi que les nouveaux produits, services et processus axés sur le savoir peuvent contribuer à la diversification de l'économie dans l'Ouest canadien. La technologie peut également accroître le niveau de vie des citoyens de l'Ouest en augmentant la productivité et la compétitivité des entreprises. En règle générale, les entreprises qui font preuve d'innovation se démarquent de leurs concurrents grâce à une meilleure productivité et à une concurrence accrue. Dans l'Ouest, les dépenses des entreprises et des administrations publiques consacrées à la recherche et au développement sous forme de pourcentage du produit intérieur brut (PIB) sont faibles, ce qui porte atteinte à leur capacité de transformer le savoir en biens et services améliorés. L'innovation est une composante essentielle de la concurrence.

### LE SAVIEZ-VOUS?

Depuis une dizaine d'années, nombre d'organismes et instituts de recherche ont fait usage du laboratoire NanoFab, un centre de fabrication en nanotechnologie situé en Alberta et mis sur pied grâce, notamment, au soutien de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada dans le cadre de l'Initiative des grappes technologiques de l'Institut national de nanotechnologie. Au nombre de ceux-ci, mentionnons les entreprises affiliées à l'Université de l'Alberta Micralyne, BigBangwidth, Aurora NanoDevices Inc. et Telephotogenesis. À l'heure actuelle, Aurora NanoDevices Inc. peut se targuer de figurer parmi les fournisseurs de systèmes de calibration de haute qualité pour le domaine de l'imagerie par la microscopie à force atomique, avec une clientèle provenant des quatre coins du monde. Au nombre des instituts de recherche, mentionnons TRILabs, l'Alberta Research Council et le Conseil national de recherches.

La transformation du savoir en produits et processus nouveaux permettra de trouver des solutions pour relever les défis liés aux entreprises, à l'environnement, à la santé et à la société. La priorité de DEO qui consiste à commercialiser la technologie s'inscrit dans le cadre de l'initiative [Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada](#) du gouvernement fédéral, particulièrement en ce qui a trait à l'avantage entrepreneurial, lequel porte sur la transformation du savoir en applications pratiques. Il existe également un lien entre cette priorité et le plan [Avantage Canada](#) en ce qui a trait au renforcement de l'économie du Canada et à l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens.

Sachant bien que la commercialisation de la technologie s'effectue dans un système d'innovation complexe et interdépendant, DEO s'emploiera à renforcer les liens entre les éléments et les acteurs du système d'innovation et à investir dans l'infrastructure du savoir clé, dans le perfectionnement des compétences en technologie ainsi que dans la recherche appliquée et le développement. Des gouvernements provinciaux et locaux, des établissements d'enseignement postsecondaire et de recherche, d'autres ministères fédéraux ainsi que des associations industrielles comptent parmi les acteurs clés à cet égard. Des investissements seront réalisés dans les principaux secteurs des technologies, notamment les sciences de la santé et les sciences de la vie connexes, les technologies de l'information et des communications ainsi que les technologies environnementales.

Pour faire en sorte que cette priorité soit réalisée en temps opportun, DEO continuera à former des employés qualifiés et compétents et à assurer leur maintien en poste. À cette fin, le Ministère prendra appui sur des initiatives de transfert des connaissances qui favorisent l'apprentissage et les possibilités de perfectionnement pour mettre en valeur le potentiel des employés.

En continuant à soutenir les organismes qui facilitent la commercialisation des nouvelles technologies, DEO s'attend à ce qu'il y ait une hausse du flux des propositions d'investissement et des technologies prêtes à être mises sur le marché, ce qui donnera lieu à un plus grand nombre de nouvelles entreprises dérivées, à une plus grande attraction du capital de risque vers des entreprises nouvelles et existantes, à un plus grand nombre de démonstrations de technologie, à une augmentation des ventes de nouveaux produits par les entreprises sur les marchés nationaux et internationaux ainsi qu'à la présence de produits et de services plus sophistiqués sur le marché.

Sans l'appui de DEO à l'égard de la commercialisation de la technologie, l'Ouest du Canada pourrait prendre du retard par rapport aux régions et aux pays concurrents qui attachent une plus grande importance au développement d'une économie axée sur le savoir.

## Commerce et investissement

La prospérité future de l'Ouest du Canada dépend de la capacité de la région à ouvrir des marchés internationaux et à attirer l'investissement étranger direct, surtout avec un si petit marché intérieur. Les exportateurs de l'Ouest du Canada ont éprouvé des difficultés en raison de la récession mondiale, les exportations de la région ayant chuté d'environ 30 % en 2009. Afin de se remettre du ralentissement économique, les petites et moyennes entreprises exportatrices tentent maintenant de reprendre leur part de marché dans les marchés existants et d'exploiter de nouvelles possibilités d'exportation dans les économies émergentes, notamment l'Asie-Pacifique et les régions de l'Amérique latine. De telles initiatives contribueront à créer des emplois et à stimuler la croissance économique dans l'Ouest canadien.

### LE SAVIEZ-VOUS?

Les partenaires de Metro Vancouver Commerce ont mis sur pied, avec le soutien de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, le Programme d'investissement en partenariat de 2010 afin d'attirer et de convaincre des décideurs étrangers spécialisés dans les investissements durant les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. Depuis sa mise sur pied, ce programme a non seulement permis d'attirer 54 investisseurs étrangers, mais également de rallier des innovateurs et des investisseurs locaux représentant cinq secteurs en plein essor en C.-B., à savoir l'entrepreneuriat vert, les nouveaux médias, les sciences de la vie et la santé, les services de commercialisation mondiale et les technologies de l'information et des communications (Expansion Solutions Magazine, numéro de mars-avril 2010).

La priorité de DEO qui consiste à renforcer le commerce et l'investissement s'inscrit également directement dans la [Stratégie commerciale mondiale](#), le plan [Avantage Canada](#) et le [Cadre de politique nationale sur les portes et les corridors commerciaux stratégiques](#). De plus, par l'entremise du PAEC, le gouvernement du Canada a présenté des mesures précises pour aider les exportateurs canadiens à créer des emplois, à moderniser leurs pratiques et à être plus concurrentiels à l'échelle internationale afin de tirer parti des débouchés économiques futurs.

DEO entend respecter cette priorité en déployant des efforts pour accroître la participation des petites et moyennes entreprises (PME) au développement du commerce international, exploiter les perspectives à valeur ajoutée liées aux portes d'entrée et aux corridors de l'Ouest canadien et rendre l'investissement plus attrayant. DEO investit considérablement dans les priorités liées à l'innovation dans l'Ouest et s'intéresse au commerce et à l'investissement afin de maximiser les capacités de l'Ouest canadien sur les marchés mondiaux au chapitre des sciences et des technologies. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Industrie Canada, des gouvernements provinciaux et locaux ainsi que des associations professionnelles comptent parmi les acteurs clés.

En plaçant le commerce et l'investissement parmi ses priorités, DEO contribuera à accroître le volume et la valeur des exportations des PME de l'Ouest (à l'exception des secteurs de production primaire), le nombre et le pourcentage de PME dans l'Ouest qui exportent activement, le niveau des investissements étrangers ainsi que la promotion et l'utilisation des portes d'entrée et des corridors de l'Ouest du Canada.

Le transfert de connaissances, la formation et le perfectionnement des employés, de même que la planification de la relève sont des éléments essentiels qui permettent à DEO de s'assurer qu'il possède les ressources humaines nécessaires au chapitre du commerce et de l'investissement. Une stratégie de formation et de perfectionnement d'envergure continue d'offrir des affectations temporaires dans le cadre du Programme de la plate-forme nord-américaine.

En négligeant de soutenir le commerce et l'investissement, on risque de rater une occasion d'aider les entreprises de l'Ouest canadien à se remettre de la récession. Sans le soutien de DEO à cet égard, l'Ouest du Canada risque de perdre du terrain sur les marchés internationaux existants et nouveaux alors que l'économie mondiale prend du mieux.

## Productivité et compétitivité des entreprises

La croissance de la productivité et la compétitivité sont des éléments importants qui favorisent la croissance économique à long terme et qui contribuent à améliorer le niveau de vie des Canadiens et Canadiennes. À l'heure actuelle, la productivité du Canada est inférieure à celle des États-Unis et de la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)<sup>3</sup>. Le Conseil des académies canadiennes estime que ce ralentissement de la croissance de la productivité est en grande partie attribuable à la faiblesse des innovations commerciales<sup>4</sup>. Au nombre des principaux facteurs qui ont une incidence sur la croissance de la productivité dans le secteur canadien des entreprises, on compte les faibles taux d'adoption des technologies, le faible taux de croissance de la productivité dans le secteur des technologies de l'information et des communications ainsi que la baisse de la part de l'investissement étranger direct. Bien que les faibles taux de productivité puissent être masqués par un taux de change favorable, la valeur de plus en plus élevée du dollar canadien par rapport à d'autres monnaies fait en sorte que les entreprises canadiennes devront être plus compétitives si elles veulent survivre. Le ralentissement économique actuel, auquel s'ajoute le raffermissement du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, a créé des conditions favorables au rétrécissement de l'écart grandissant entre le taux de productivité du Canada et celui des autres pays de l'OCDE. Les entreprises canadiennes peuvent se servir du pouvoir d'achat accru du dollar canadien pour améliorer les immobilisations et accroître leur efficacité.

La capacité des entreprises de l'Ouest du Canada à faire face à la concurrence subit également les effets du ralentissement du marché international, de la concurrence des pays à main-d'œuvre à bon marché et de la distance géographique qui les sépare des principaux marchés. Pour assurer la viabilité et la croissance des entreprises, DEO mettra l'accent sur la productivité et la compétitivité de ces dernières. Cette priorité est également en conformité avec le plan [Avantage Canada](#), la [stratégie sur les sciences et la technologie](#) et la [Stratégie commerciale mondiale](#) du gouvernement du Canada.

DEO entend répondre à cette priorité en soutenant les initiatives de modernisation (y compris l'adoption de technologies de pointe et de pratiques de fabrication sans gaspillage), en lançant un projet pilote visant l'ensemble de l'Ouest dans des grappes ou des secteurs précis qui sont prêts à procéder à des améliorations de leur productivité, et en continuant à appuyer des initiatives de perfectionnement des compétences. Les acteurs clés à ce chapitre comprennent les établissements d'enseignement postsecondaire, les gouvernements provinciaux, les associations industrielles et les membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien.

Le transfert de connaissances, la formation et le perfectionnement des employés ainsi que la planification de la relève sont des éléments essentiels qui permettent à DEO d'assurer le maintien en poste et le perfectionnement des employés qui peuvent contribuer à la productivité et à la compétitivité des entreprises dans l'Ouest canadien.

Le fait de ne pas accorder d'importance aux enjeux liés à la productivité risque d'avoir un effet nuisible à long terme sur le niveau de vie des citoyens de l'Ouest. Des lacunes au chapitre de la compétitivité risquent également de limiter les possibilités de croissance économique et d'innovation.

### LE SAVIEZ-VOUS?

Dans le cadre de l'Initiative de fabrication avancée (IFA), Manufacturiers et Exportateurs du Canada a entrepris, avec l'aide de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, trois projets axés sur les principes de la fabrication sans gaspillage. L'IFA est une stratégie à plusieurs volets destinée à doter le milieu manufacturier d'une expertise et de connaissances en matière de fabrication sans gaspillage de façon à améliorer sa productivité et à donner aux entreprises canadiennes un avantage concurrentiel sur la scène internationale. À ce jour, 90 % des entreprises ayant pris part au projet ont constaté des hausses de productivité et 88 % font état d'une durabilité à long terme.

Toujours dans le cadre de l'IFA, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a alloué la somme de 2,1 M\$ en 2009 pour le projet de centre virtuel d'excellence dans le secteur manufacturier, lequel proposera des programmes à l'intention de l'industrie manufacturière du Manitoba afin de rehausser sa productivité et son avantage concurrentiel international grâce à des avancées dans les secteurs de l'innovation, du commerce et des technologies, tout en renforçant la chaîne d'approvisionnement dans la province.

<sup>3</sup> Des 30 économies les plus importantes, le Canada se classe au 26<sup>e</sup> rang au chapitre de la croissance de la productivité du travail.

<sup>4</sup> Conseil des académies canadiennes, *Innovation et stratégies d'entreprise : pourquoi le Canada n'est pas à la hauteur*, 2009

## Plan d'action économique du Canada

Dans le budget de 2009, DEO s'est vu confier le mandat de gérer deux initiatives nationales dans l'Ouest canadien dans le cadre du Plan d'action économique du Canada (PAEC), à savoir le FAC et le programme ILC. L'objectif de ces programmes consiste à offrir un financement ciblé, opportun et temporaire aux collectivités qui ont été durement touchées par le ralentissement économique mondial afin de créer ou de préserver des emplois pour stimuler l'économie. L'exécution de ces deux programmes demeure une priorité de haut niveau au cours de l'exercice 2010-2011.

### LE SAVIEZ-VOUS?

Grâce à un apport de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada de l'ordre de 1,784 M\$ puisé à même le FAC, P.A.G.C. Holdings Inc., une société sans but lucratif du Grand conseil de Prince Albert (GCPA), et le ministère de l'Environnement de la Saskatchewan travaillent en étroite collaboration avec les autorités municipales locales à l'édification de coupe-feu, de pare-feu et de ceintures de verdure autour des collectivités situées dans la forêt boréale du Nord de la Saskatchewan qui sont particulièrement vulnérables aux incendies de forêt. Le projet emploie approximativement 170 travailleurs forestiers saisonniers ayant perdu récemment leur emploi en raison de la crise économique, et permet de prolonger leur emploi sur une plus longue période que les activités saisonnières estivales habituelles de lutte contre les incendies. En outre, de nombreux travailleurs ont l'occasion de travailler dans leur communauté d'origine, sans compter qu'ils reçoivent une formation de grande valeur et acquièrent une expérience qui leur sera d'une grande utilité pour un emploi futur.

À l'échelle nationale, le FAC et le programme ILC ont reçu respectivement 1 milliard de dollars et 500 millions de dollars sur deux ans. DEO a reçu 306,3 millions de dollars pour le FAC et 152,9 millions de dollars pour le programme ILC. On prévoit qu'une portion importante des fonds alloués aux projets aura été engagée en 2009-2010; en 2010-2011, la priorité sera accordée à l'intendance et à la surveillance pour faire en sorte que les projets menés à bien respectent les objectifs des programmes et qu'ils soient terminés au 31 mars 2011. En 2011-2012, DEO mettra un terme à ses travaux de surveillance et de paiement liés aux projets ainsi qu'aux programmes FAC et ILC.

Le FAC vise à créer des emplois et à soutenir les mesures d'adaptation dans les collectivités touchées par le ralentissement économique mondial. Ce fonds national a pour but de stimuler l'économie en investissant dans des projets qui créent ou maintiennent des emplois dans les collectivités et les régions avoisinantes qui ont perdu de nombreux emplois et qui n'ont pas d'autres débouchés à offrir à leurs résidents.

Le programme ILC contribuera à atténuer les répercussions de la récession économique mondiale, principalement en rénovant, en modernisant et en agrandissant des infrastructures de loisirs dans les collectivités canadiennes.

Des gouvernements provinciaux, des organismes de développement régionaux, des organismes à but non lucratif et des bandes indiennes (représentées par leur chef et leur conseil de bande) comptent parmi les acteurs clés du FAC et du programme ILC.

De plus, le budget de 2009 a prévu 15 millions de dollars par an pour le renouvellement du Réseau Entreprises Canada (REC), qui fournit aux petites entreprises de l'information sur les services, les programmes et les exigences de conformité des gouvernements. De cette somme, près de 4 millions seront alloués annuellement à DEO pour la mise en œuvre de cette initiative dans les quatre provinces de l'Ouest. Ainsi, DEO a établi des partenariats avec les quatre gouvernements provinciaux pour financer et gérer les quatre Centres de services aux entreprises du Canada dans l'Ouest. En offrant aux citoyens de cette région un accès à des renseignements d'affaires précis, opportuns et pertinents, le REC contribue à l'atteinte du résultat escompté, qui consiste à favoriser la réussite et l'expansion des petites entreprises.

DEO assurera la saine gestion et l'intendance des programmes du PAEC pour que les projets approuvés respectent les échéances et que les indicateurs de rendement soient présentés de manière précise et dans les délais prescrits. DEO travaillera également de concert avec les clients pour optimiser les effets et les résultats des investissements et pour les communiquer efficacement au public. Le Ministère collaborera avec d'autres organismes de développement régional pour assurer l'uniformité en ce qui a trait à la mise en œuvre des initiatives et à la communication des résultats. En raison de la nouvelle orientation des programmes du PAEC, désormais axés sur la surveillance et les paiements, le Ministère doit pouvoir compter sur des employés qui possèdent les compétences pertinentes, raison pour laquelle il leur offre la formation nécessaire ainsi que des occasions de perfectionnement.

Le programme de stimulation économique devrait permettre de créer et/ou de préserver les emplois des travailleurs touchés. Les investissements réalisés auront également des retombées économiques à plus long terme, notamment l'expansion des entreprises et une compétitivité accrue. De plus, le renouvellement de l'infrastructure offrira des avantages sur les plans social, sanitaire et environnemental dans les collectivités de l'Ouest du Canada.

## PRIORITÉS DE GESTION

Les priorités de gestion sont des secteurs organisationnels internes qui appuient la prestation des programmes et des services de DEO. Ces priorités sont conformes aux initiatives du gouvernement du Canada qui visent à maintenir un effectif hautement qualifié et dynamique, à faire preuve de responsabilité et d'optimisation des ressources et à veiller à ce que le travail à l'échelle du Ministère demeure pertinent et axé sur les services aux citoyens.

### Renouvellement de la fonction publique

La gestion des personnes constitue une priorité pour le gouvernement fédéral. Le renouvellement de la fonction publique, plus précisément, est une priorité pour le greffier du Conseil privé, comme il est indiqué dans le [Plan d'action pour le renouvellement de la fonction publique](#). La stratégie de gestion des personnes de DEO consiste à soutenir l'apport nécessaire de personnel qualifié, motivé et avisé pour s'acquitter efficacement du mandat du Ministère. Le renouvellement de la fonction publique fait partie intégrante de la stratégie de gestion des personnes de DEO et demeure une priorité pour le Ministère, qui porte une plus grande attention à quatre secteurs d'intervention précis : la planification, le recrutement, le perfectionnement des employés et une infrastructure habilitante.

- Planification – DEO continuera à concentrer ses efforts sur la planification de la relève et sur l'intégration des plans de ressources humaines et d'activités, tout en faisant participer les employés au processus. La réduction du nombre d'employés après 2010-2011 en raison de la fin prévue du financement alloué dans le cadre du PAEC est un facteur important qui doit être pris en compte dans la planification des ressources humaines.

- Recrutement – Le Ministère continuera à effectuer du recrutement stratégique dans les secteurs de risque établis. DEO offrira également des possibilités, tant aux nouveaux employés qu'aux professionnels chevronnés.
- Perfectionnement des employés – DEO gèrera activement le perfectionnement en leadership, intégrera les valeurs et l'éthique de la fonction publique dans les activités quotidiennes et appuiera la formation, la diversité et l'utilisation des deux langues officielles. La clôture des programmes du FAC et de l'ILC ainsi que la fin des affectations intérimaires et des postes à durée déterminée connexes nécessiteront une gestion habile lors de cette transition.
- Infrastructure habilitante – Le Ministère continuera à intégrer les processus de gestion du rendement aux priorités opérationnelles et de gestion, à peaufiner les normes de service en matière de ressources humaines et à appuyer les comités en milieu de travail axés sur les pratiques saines au travail.

En cherchant à atteindre ces priorités, DEO continuera à veiller à ce que le personnel ait les habiletés et les compétences nécessaires pour offrir les programmes et les services du Ministère de façon efficace.

### LE SAVIEZ-VOUS?

En date du 1<sup>er</sup> février 2010, la mise en œuvre du PAEC au sein de DEO était à l'origine d'une hausse de 43 % des occasions de perfectionnement pour les employés actuels, de l'embauche de 23 nouveaux employés nommés pour une période déterminée et d'une augmentation de 50 % des nominations d'étudiants.



## Mesure du rendement

L'excellence dans la mesure du rendement est nécessaire pour guider la planification et la communication des résultats, tant à l'interne qu'à l'externe. Les mécanismes de mesure du rendement et d'établissement de rapports de DEO doivent être conformes à la [Politique sur la Structure de gestion des ressources et des résultats \(SGRR\)](#). Cette politique appuie le développement d'une approche commune à l'échelle du gouvernement sur l'identification des programmes et sur la collecte et la gestion de l'information financière et non financière liée à ces programmes, ainsi que sur la production de rapports connexes. Cette politique aide à renforcer la gestion et la responsabilité dans le secteur public en offrant un cadre commun pour produire des rapports à l'intention des citoyens et du Parlement. L'Architecture des activités de programme (AAP) fait partie de la SGRR. Elle offre un répertoire de tous les programmes et de toutes les activités du Ministère ayant un lien avec le résultat stratégique de DEO. Un compte rendu plus détaillé des activités de programme de DEO et de leurs mesures de rendement figure dans le présent plan, dans la section Activités de programme.

### LE SAVIEZ-VOUS?

Compte tenu de la taille de l'administration publique et de son rôle dans l'économie, la contribution de l'administration à la croissance économique nationale est d'une importance considérable, en particulier lorsque l'on envisage les taux d'évolution sur le long terme. Des travaux menés récemment au Royaume-Uni montrent que la modification de la base utilisée pour mesurer l'activité de l'administration peut considérablement accroître ou diminuer la taille du PIB (*Document de travail sur la gouvernance publique 2007/1* de l'Organisation de coopération et de développement économiques).

- DEO encouragera la communication plus fréquente des résultats et améliorera les processus d'acheminement du travail des projets grâce à l'outil de rappel qui a récemment été mis au point dans le Portail de projets, le système de gestion des projets du Ministère. D'autres améliorations seront apportées au Portail de projets afin de gérer de manière plus efficace la mesure du rendement et la communication des résultats des projets.
- DEO déterminera si le système de présentation de l'information sur le rendement actuel a été utilisé à bon escient au cours des cinq premières années de l'AAP.
- En s'appuyant sur le modèle logique actuel du Programme de diversification de l'Ouest et d'autres autorités de programme, des efforts supplémentaires seront déployés pour établir les liens qui existent entre les activités, les réalisations et les résultats pour s'assurer que les approches adoptées par DEO à l'égard de la mesure du rendement sont pertinentes.
- DEO consultera les régions pour peaufiner les indicateurs de rendement utilisés pour mesurer les retombées des différents projets. On tâchera de sélectionner des indicateurs qui reflètent précisément les résultats attendus, tout en s'assurant que des indicateurs communs sont utilisés pour les projets semblables.
- Le Ministère élaborera une nouvelle approche pour la mesure du rendement et la communication des résultats qui sera axée sur « l'histoire de DEO » en s'appuyant sur des études de cas fondées sur des éléments probants qui illustreront l'influence qu'a le Ministère sur l'économie de l'Ouest du Canada.

En poursuivant ses efforts pour réaliser cette priorité, DEO soutiendra la prise de décisions fondées sur des données probantes ainsi que l'établissement de politiques, ce qui lui permettra de mettre en œuvre des ajustements stratégiques tout au cours de l'année.

## Gestion intégrée des risques

La gestion intégrée des risques consiste à tirer parti des occasions qui se présentent et à atténuer les risques. Elle demeurera au cœur des processus de gestion et de prise de décisions du Ministère en 2010-2011, ainsi qu'au cours des années suivantes.

### LE SAVIEZ-VOUS?

La gestion des risques se fait – bien ou mal – dans les organisations, que ce soit reconnu ou non.

De nos jours, le cadre opérationnel exige une approche de gestion des risques systématique et plus intégrée. Il ne suffit plus de gérer le risque à l'échelle des activités individuelles ou des silos fonctionnels. Aux quatre coins du monde, les organisations profitent d'une approche plus détaillée à l'égard de l'ensemble de leurs risques (Secrétariat du Conseil du Trésor).

La gestion intégrée des risques est également une priorité de gestion clé du gouvernement, comme il est indiqué dans le cadre de responsabilisation de gestion (CRG)<sup>5</sup>, un modèle complet et intégré pour une saine gestion. Des attentes plus vastes sont comprises dans les nouvelles versions des politiques du Conseil du Trésor, notamment dans la Politique sur les paiements de transfert et la Politique sur le contrôle interne. De plus, le Groupe d'experts indépendant sur les subventions et les contributions a réclamé l'adoption d'un système de supervision axé sur les risques afin de réduire le fardeau administratif pour les ministères et les bénéficiaires en réduisant l'ensemble complexe de règles.

- Dans le cadre du plan d'action sur les subventions et les contributions, DEO continuera d'assurer une gestion intégrée des risques en intégrant des évaluations des risques des projets à toutes les étapes des processus du cycle de vie des projets de subventions et de contributions : élaboration du projet, approbations, demandes, surveillance et vérification.
- DEO mettra à jour son profil de risque et intégrera l'atténuation des risques directement dans les fonctions opérationnelles clés à l'échelle du Ministère.
- DEO poursuivra l'élaboration et la mise à jour d'outils d'évaluation des risques tels qu'un cadre de surveillance des politiques financières axé sur les risques.
- DEO fournira une orientation claire sur la gestion intégrée des risques grâce à l'élaboration d'une politique sur la gestion intégrée des risques et à la mise en œuvre d'un guide pour mieux communiquer les attentes et définir les responsabilités.
- Pour mieux démontrer les avantages de la gestion des risques, on mettra notamment sur la mise en commun des pratiques exemplaires, l'accroissement des communications internes et une sensibilisation accrue à l'égard des initiatives et de la culture liée à la gestion des risques.

En continuant de faire de la gestion intégrée des risques l'une de ses priorités, le Ministère sera à même de mieux comprendre la valeur d'une gestion des risques efficace lors de la prise de décisions, ce qui lui permettra de bâtir une culture novatrice davantage axée sur la prise de risques éclairée.



5 Pour obtenir de plus amples renseignements sur le CRG, voir l'annexe C.

## Gestion de l'information

La gestion de l'information consiste à assurer l'intégrité, l'exactitude, la disponibilité, la qualité et la valeur opérationnelle de l'information au sein du Ministère. En plus d'assurer la conformité avec la Politique sur la gestion de l'information du gouvernement du Canada et les directives connexes, cette priorité reflète l'élément du CRG<sup>6</sup> qui porte sur l'efficacité de la gestion de l'information. Grâce à cette priorité, DEO démontrera l'utilisation efficace des ressources documentaires de valeur opérationnelle comme des atouts stratégiques, appuyant à la fois la prise de décision relative aux programmes et aux services du gouvernement ainsi que l'exécution efficace de ces derniers. Le Ministère adoptera également des pratiques de tenue de documents efficaces qui garantissent la transparence et la reddition de comptes des programmes et des services du gouvernement.

Si aucun effort n'est déployé pour gérer efficacement l'information, la croissance exponentielle des dossiers et des documents se poursuivra, ce qui risque d'accroître le nombre de renseignements redondants, incomplets et contradictoires. Une telle situation nuirait à l'intégrité des rapports, des résultats et des réponses que le Ministère présente au Parlement et aux citoyens, ce qui minerait la confiance que ces derniers leur accordent.

- DEO intégrera les méthodes de gestion des documents physiques et électroniques en harmonisant le système central de gestion des dossiers avec l'unité de gestion de l'information pour assurer l'uniformité dans la gestion du cycle de vie de toutes les formes de documents officiels.
- Le Ministère améliorera son plan de mise en œuvre de la gestion de l'information, ce qui comprend l'établissement d'une structure de gouvernance et l'affectation de ressources supplémentaires. Ainsi, le Ministère pourra respecter la Politique sur la gestion de l'information du gouvernement du Canada et ses directives sur les rôles et responsabilités et sur la tenue de dossiers, et mettre au point des normes ministérielles en matière de gestion des renseignements électroniques. DEO va examiner les calendriers de conservation actuels des documents archivés pour s'assurer qu'ils respectent les exigences du Centre fédéral de documents.

- Le secteur fonctionnel se fondera sur une approche progressive pour mettre en œuvre un système électronique de gestion des documents et des dossiers à l'échelle du Ministère.
- DEO mettra sur pied un comité composé de cadres supérieurs pour établir des politiques et des procédures sur la gestion de l'information, y compris des pratiques et des processus opérationnels pour tous les employés. Le personnel de DEO prendra également part à des séances de sensibilisation à la gestion de l'information qui seront organisées et offertes à l'échelle du Ministère.

Grâce à cette priorité, le Ministère devrait être en mesure de fournir un accès fiable à de l'information pertinente et de qualité en temps opportun, d'accroître la collaboration interne quant à la création de documents, de respecter les exigences réglementaires et de consolider le transfert de connaissances.

### LE SAVIEZ-VOUS?

« Un professionnel de l'information consacre 30 % de son temps à chercher de l'information! »

« 90 % des documents produits à la fin d'une transaction ne seront plus jamais consultés. »

(Records Management, General Services, State of Tennessee)

<sup>6</sup> Pour obtenir de plus amples renseignements sur le CRG, voir l'annexe C.

# ACTIVITÉS DE PROGRAMME

Expansion des entreprises

Innovation

Développement économique des collectivités

Politique, représentation et coordination

Plan d'action économique du Canada

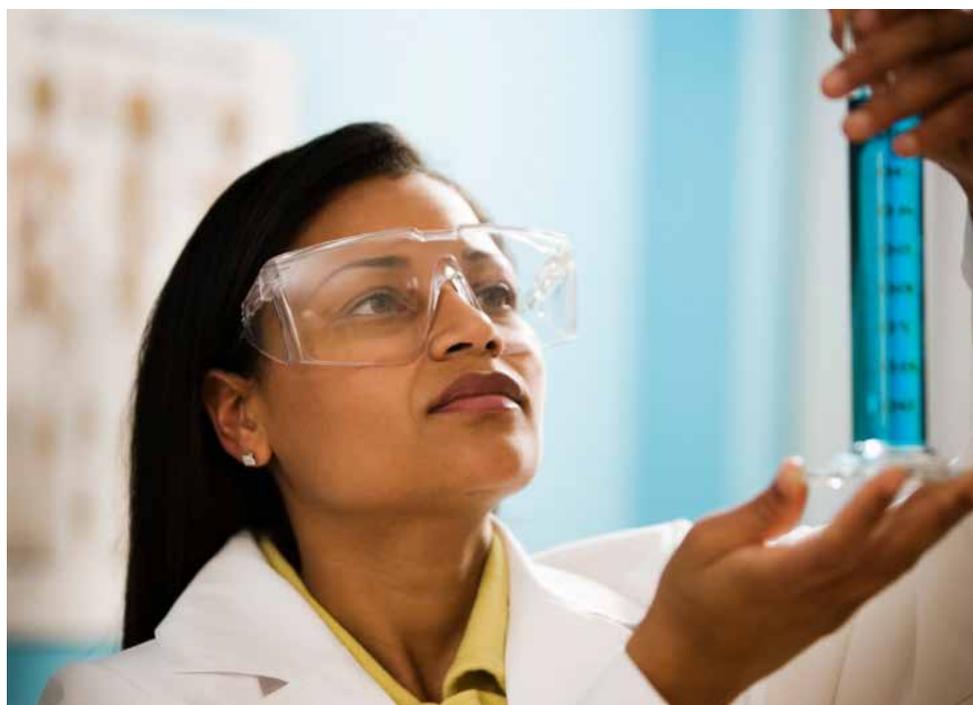
Services internes

Conformément à l'Architecture des activités de programme de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO), les « activités de programme » sont officiellement définies comme un inventaire, approuvé par le Conseil du Trésor, des programmes, des activités, des indicateurs de rendement et des résultats attendus du Ministère.

Cette section présente les cinq activités de programme que DEO utilise pour mesurer ses progrès quant aux résultats attendus, à l'harmonisation de ses activités avec les initiatives du gouvernement du Canada, à ses activités clés et aux avantages pour la population canadienne. Le Cadre de planification stratégique (à la page suivante) établit des liens entre les activités de programmes du Ministère et sa vision, son mandat, ses priorités et son résultat stratégique.

Le Plan d'action économique du Canada (PAEC) a également été intégré à cette section pour offrir de plus amples détails sur les dépenses prévues, la taille de l'effectif et les indicateurs de rendement. Cela dit, ce plan n'est pas considéré comme une activité de programme dans le cadre de l'Architecture des activités de programme de DEO.

Un sommaire des dépenses prévues et des affectations au titre des ressources humaines par activité de programme pour l'ensemble du Ministère figure à l'annexe A. De plus, un sommaire des indicateurs de rendement utilisés par le Ministère pour mesurer le succès de ses activités de programme est présenté à l'annexe B.





Diversification de l'économie  
de l'Ouest Canada

Western Economic  
Diversification Canada

## Cadre de planification stratégique 2010–2011

### Secteurs de résultats du gouvernement du Canada

Une croissance économique forte  
(Le Plan d'action économique du Canada)

Une économie axée sur  
l'innovation et le savoir

*La contribution du Ministère à  
l'édification d'un Canada plus fort*

#### Mandat de DEO

*Promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, coordonner les activités économiques fédérales dans l'Ouest et représenter les intérêts des Canadiens et des Canadiennes de l'Ouest dans le processus décisionnel national.*

#### Vision du Ministère

*Être les maîtres d'oeuvre de l'établissement d'une économie plus diversifiée dans l'Ouest canadien, laquelle reposerait sur des entreprises et des collectivités dynamiques, concurrentielles et novatrices.*

### Nos priorités pour 2010–2011

Commercialisation  
de la technologie

Commerce et  
investissement

Productivité et compétitivité  
des entreprises

*Ces priorités seront les objectifs du  
Ministère en 2010-2011 afin d'obtenir le résultat  
stratégique suivant:*

### Notre résultat stratégique

Une économie épanouie et diversifiée dans l'Ouest canadien

### Nos activités de programme

#### Expansion des entreprises

Des PME fortes dans  
l'Ouest canadien  
ayant la capacité  
de demeurer  
concurrentielles  
sur les marchés  
internationaux.

#### Innovation

Une économie  
dynamique  
axée sur le  
savoir.

#### Développement économique des collectivités

Les collectivités pourront  
profiter des débouchés  
économiques et des  
investissements dans  
l'infrastructure publique,  
et auront la capacité de  
relever les défis.

#### Politique, représentation et coordination

Des politiques et  
des programmes  
qui renforcent  
l'économie de  
l'Ouest canadien.

#### Services internes

Soutien efficace  
et rentable dans  
l'atteinte du résultat  
stratégique du  
Ministère.

### Notre personnel

Nous influençons le cours des choses

**Renforcer l'Ouest pour édifier un Canada plus fort**

Canada

## EXPANSION DES ENTREPRISES

DEO collabore avec les entreprises, l'industrie et les organismes de recherche de l'Ouest canadien pour entreprendre des projets qui améliorent la productivité et la compétitivité des entreprises, favorisent la pénétration des technologies, des services et des produits à valeur ajoutée de l'Ouest canadien sur les marchés internationaux, et améliorent l'accès au capital. Grâce à cette activité de programme, DEO fait équipe avec d'autres intervenants, comme les gouvernements provinciaux, pour offrir des programmes et des services d'affaires aux petites et moyennes entreprises (PME). Cette activité de programme est liée à deux priorités de programme : le commerce et l'investissement ainsi que la productivité et la compétitivité des entreprises.

Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)		
2010-2011	2011-2012	2012-2013
39 157	42 575	42 575
65 ETP	78 ETP	78 ETP

En 2010-2011, DEO prévoit entreprendre les activités clés suivantes :

- Investir dans des projets de développement d'entreprises de concert avec des associations et des organismes industriels, et encourager et permettre l'application de solutions trouvées par l'industrie aux problèmes de productivité.
- Soutenir le développement international des entreprises et les projets de promotion des investissements (p. ex., lancement d'un outil de marketing pour l'investissement visant toute la région de l'Ouest), en mettant l'accent sur les nouvelles technologies et les secteurs de fabrication à valeur ajoutée de l'Ouest canadien.
- Soutenir l'adoption de technologies de pointe de calibre mondial afin d'accroître l'efficacité et d'accélérer le développement de produits et l'adoption de pratiques de fabrication sans gaspillage.
- Lancer un projet pilote visant l'ensemble de l'Ouest dans des grappes ou des secteurs précis qui sont prêts à procéder à des améliorations de leur productivité, et continuer à appuyer les initiatives de perfectionnement des compétences.

### Avantages pour la population canadienne

- \* Création et maintien d'emplois
- \* Croissance de la productivité
- \* Compétitivité accrue

- Promouvoir les intérêts de l'Ouest canadien dans les secteurs du commerce, des investissements, des sciences et de la technologie aux États-Unis et au Mexique dans le cadre du Programme de la plate-forme nord-américaine.
- Coordonner et planifier des activités qui permettront aux entreprises des secteurs de la défense et de l'aérospatiale de l'Ouest canadien d'avoir accès aux marchés publics fédéraux et de profiter des avantages qui s'offrent aux industries dans la région grâce à des activités d'expansion du réseau des fournisseurs.
- Établir des liens entre les PME et les grandes entreprises internationales des secteurs de la défense et de l'aérospatiale.
- Faire des investissements stratégiques dans les projets d'infrastructure et de collaboration, et promouvoir les débouchés à valeur ajoutée liés aux portes et aux corridors commerciaux de l'Ouest canadien (p. ex., l'Initiative de la Porte d'entrée et du Corridor de l'Asie-Pacifique).
- Continuer à offrir des programmes et des services d'entrepreneuriat au moyen du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (Centres de services aux entreprises du Canada, Sociétés d'aide au développement des collectivités, Centres de services pour les femmes entrepreneurs et Organisations francophones à vocation économique), notamment en assurant l'accès au capital de risque pour les PME. Dans le cadre de son processus d'évaluation continu des subventions et des contributions, comprenant le renouvellement des modalités de programme, DEO travaillera de concert avec son réseau de services aux entreprises pour veiller à ce que le financement alloué fasse avancer les priorités du gouvernement et favorise l'atteinte des résultats escomptés pour la population canadienne.
- Examiner le rôle du Ministère qui consiste à offrir des conseils et de l'information sur la préparation à l'exportation ainsi que des services d'accès au financement aux PME pour établir quelles sont les mesures de soutien les plus appropriées qu'il faudra adopter à l'avenir.
- Examiner de nouvelles approches pour renforcer les liens et la collaboration entre les comités ministériels pour mener à bien des activités complémentaires et pour faire en sorte que DEO intègre le commerce et l'investissement dans ses priorités et ses activités.

### FAÇONS DONT NOUS MESURERONS NOS RÉSULTATS :

- ✓ Revenus des PME (Objectif : 322 M\$ — niveau des revenus stable)
- ✓ Nombre d'emplois dans les PME (Objectif : 2,5 M — niveau d'emploi stable)
- ✓ Commerce international annuel : valeur des exportations à l'exclusion des secteurs de production primaire (Objectif : 47 G\$)

## INNOVATION

L'innovation est le processus qui consiste à transformer des connaissances en produits, procédés et services nouveaux pour générer des avantages économiques et sociaux. Une innovation réussie commence par une idée nouvelle et passe par le stade de la recherche et du développement (R et D) pour aboutir à un produit prêt à commercialiser.

Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)		
2010-2011	2011-2012	2012-2013
59 455	49 207	49 207
54 ETP	54 ETP	54 ETP

Le processus d'innovation n'est pas linéaire, mais repose sur un réseau d'activités et d'intervenants interconnectés qu'on appelle système d'innovation. DEO travaille avec des universités, des établissements de recherche, d'autres ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux et des associations industrielles pour renforcer le système d'innovation de l'Ouest canadien. Cette activité de programme est liée à deux priorités de programme : le commerce et l'investissement ainsi que la commercialisation de la technologie.

L'approche de DEO à l'égard de l'innovation est conforme à la [stratégie sur les sciences et la technologie](#) du gouvernement fédéral, qui met l'accent sur l'avantage du savoir (infrastructure du savoir et R et D), l'avantage entrepreneurial (commercialisation de la technologie) et l'avantage humain (compétences, innovation dans les collectivités et établissement de liens). Les priorités sectorielles du gouvernement liées aux technologies de l'information et des communications (TIC), aux sciences de la santé et aux sciences de la vie connexes, ainsi qu'aux technologies environnementales reflètent les priorités sectorielles de DEO.

DEO joue un rôle essentiel dans la représentation des intérêts de l'Ouest canadien dans le programme national. Le budget de 2010 assure du financement pour la science, la technologie et l'innovation. DEO tentera d'améliorer les occasions qui s'offrent à l'Ouest canadien dans le nouveau programme fédéral, en plus d'y prendre part, qu'il s'agisse entre autres du programme de démonstration de la technologie des PME de 40 millions de dollars, de l'examen de la R et D à l'échelon fédéral ou de l'élaboration de la stratégie sur l'économie numérique.

En 2010-2011, DEO prévoit entreprendre les activités clés suivantes qui ciblent le développement et la croissance des principales grappes technologiques :

- Continuer de soutenir le renforcement des capacités pour faciliter la commercialisation de la technologie et des produits. Pour y arriver, on peut notamment aider les entreprises et les organismes à commercialiser la technologie au moyen de démonstrations, de premières utilisations ou de propositions spontanées. Ce soutien permettra aux entreprises de prouver la valeur de leurs produits sur le marché, de pénétrer les marchés nationaux et internationaux, et d'aider les entreprises à attirer les rares capitaux de risque.
- Créer des liens efficaces entre les intervenants du système d'innovation afin de faciliter la commercialisation de la technologie pour créer de nouveaux produits et services.
- Explorer les options pour améliorer le rendement des entreprises qui introduisent des technologies sur le marché.
- Effectuer des investissements stratégiques dans les infrastructures axées sur le savoir pour soutenir l'industrie et renforcer les capacités des secteurs industriels dans les domaines clés, à savoir les sciences de la vie, les TIC et l'énergie propre.
- Créer un environnement favorable à l'innovation qui permettra de retenir nos petites et moyennes entreprises technologiques afin de favoriser leur croissance pour qu'elles deviennent des multinationales prospères et concurrentielles.

### FAÇONS DONT NOUS MESURERONS NOS RÉSULTATS :

- ✓ Total des revenus tirés de la commercialisation de la propriété intellectuelle (Objectif : 28,14 M\$ - taux de croissance stable)
- ✓ Dépenses des entreprises en R et D, exprimées en pourcentage du total des emplois (Objectif : 0,55 % - taux de croissance stable)
- ✓ Emplois dans les sciences naturelles et appliqués et les occupations connexes, exprimés en pourcentage du total des emplois (Objectif : 7,0 % - augmentation modeste)

### Avantages pour la population canadienne

- \* Économie axée sur le savoir plus diversifiée
- \* Productivité et compétitivité accrues
- \* Meilleur niveau de vie



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES COLLECTIVITÉS

DEO soutient les initiatives de croissance et de diversification économiques qui permettent aux collectivités rurales et urbaines de soutenir et de favoriser la croissance de leurs économies et de s'adapter à une conjoncture changeante et difficile. Les projets ont pour but d'aider l'économie à sortir de cette période d'affaiblissement et de faciliter les investissements dans l'infrastructure publique dans l'Ouest canadien pour donner suite à l'engagement du gouvernement du Canada qui vise à stimuler la croissance économique et à améliorer la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes. De plus, les facteurs économiques, sociaux et environnementaux sont pris en compte dans l'élaboration de projets visant à favoriser la croissance des collectivités par l'entremise de consultations auprès des membres des collectivités de l'Ouest canadien et de planification. Dans le cadre de cette activité de programme, DEO s'efforce d'intégrer les initiatives horizontales, les programmes et les services fédéraux aussi destinés à ces collectivités.

Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)		
2010-2011	2011-2012	2012-2013
58 031	54 205	41 269
76 ETP	73 ETP	73 ETP

En 2010-2011, DEO prévoit entreprendre les activités clés suivantes :

- Soutenir des projets dans les zones rurales pour aider les collectivités à diversifier et à renforcer leurs économies.
- Investir dans des initiatives qui favorisent la participation des Autochtones à l'économie.

- Continuer d'exécuter, de surveiller et d'évaluer l'Initiative de diversification économique des collectivités ainsi que l'Initiative d'amélioration des aéroports dans les collectivités de la Colombie-Britannique touchées par l'infestation du dendroctone du pin ponderosa.
- Soutenir les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Organisations francophones à vocation économique pour offrir des services de planification communautaire et de développement aux collectivités rurales et de langue officielle en situation minoritaire.
- Poursuivre le travail avec Infrastructure Canada pour améliorer la mise en œuvre des programmes d'infrastructure nationaux comme le Programme infrastructure Canada, le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique et le Fonds Chantiers Canada.
- Terminer la mise en œuvre dans l'Ouest canadien du Fonds d'adaptation des collectivités (FAC) et du programme Infrastructure de loisirs du Canada (ILC) dans le cadre du PAEC.

### FAÇONS DONT NOUS MESURERONS NOS RÉSULTATS :

- ✓ Nombre d'emplois créés (Objectif : 39 000)
- ✓ Migration nette (internationale et nationale) (Objectif : 95 000 – taux de migration stable)
- ✓ Pourcentage des informateurs clés qui estiment que les programmes d'infrastructure de DEO ont généré des investissements qui reflètent les priorités d'infrastructure de l'Ouest canadien (Objectif : 50 %)

### Avantages pour la population canadienne

- \* Création et maintien d'emplois
- \* Croissance économique
- \* Environnement plus sain
- \* Infrastructures communautaires améliorées



## POLITIQUE, REPRÉSENTATION ET COORDINATION

Les activités de DEO en matière de politique, de représentation et de coordination comprennent ce qui suit : soutenir la recherche stratégique et la consultation afin de mieux comprendre les problèmes auxquels fait face l'Ouest canadien; favoriser la collaboration avec des intervenants fédéraux et intergouvernementaux pour atteindre des buts communs et faire des investissements stratégiques afin de favoriser la croissance et la diversification à long terme dans des domaines de compétence fédérale ou fédérale-provinciale; et mieux cibler les investissements en élaborant des politiques liées à la conception et à la mise en œuvre des programmes de DEO. Cette priorité est liée aux trois priorités de programme suivantes : commerce et investissement, productivité et compétitivité des entreprises, et commercialisation de la technologie.

Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)		
2010-2011	2011-2012	2012-2013
8 873	8 879	8 879
60 ETP	60 ETP	60 ETP

En 2010-2011, DEO prévoit entreprendre les activités clés suivantes :

- Travailler avec les sous-ministres provinciaux responsables du développement économique et de l'innovation pour cerner les débouchés et les défis de l'Ouest et continuer à diriger des forums et à y participer, notamment les Conseils fédéraux régionaux, le Forum sur l'innovation des cadres supérieurs de l'Ouest canadien et les équipes commerciales régionales.

- Poursuivre les partenariats avec les quatre provinces de l'Ouest dans le cadre d'ententes comme les [Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest](#) et d'autres ententes fédérales-provinciales pour cibler et soutenir des investissements importants dans des projets qui appuient les priorités fédérales et provinciales.
- Entreprendre des activités de représentation relatives aux politiques qui touchent l'Ouest canadien dans des domaines clés tels que les retombées industrielles régionales liées aux marchés publics fédéraux, la valeur ajoutée des portes et des corridors commerciaux et le renforcement des débouchés commerciaux et des possibilités d'investissement.
- Appuyer la recherche qui contribue à l'élaboration d'options stratégiques pour l'Ouest canadien, lesquelles permettront à leur tour d'améliorer la compétitivité de cette région du pays dans l'économie mondiale.
- Participer à des forums interministériels pour veiller à ce que les intérêts de l'Ouest canadien et les perspectives de DEO soient reflétés dans les politiques et les programmes nationaux.

### FAÇONS DONT NOUS MESURERONS NOS RÉSULTATS :

- ✓ Pourcentage des informateurs clés qui estiment que les activités de DEO donnent lieu à des politiques et à des programmes qui appuient le développement économique de l'Ouest canadien (Objectif : 90 %)
- ✓ Pourcentage des projets de DEO terminés cette année qui ont atteint ou dépassé leurs objectifs (Objectif : 85 %)

### Avantage pour la population canadienne

\* Les priorités, les politiques, les programmes et les approvisionnements nationaux reflètent les priorités de l'Ouest canadien



## PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DU CANADA

Ce secteur de programme revêt une importance majeure pour DEO en 2010-2011. La description de ce dernier figure dans la section « Priorités clés » présentée plus haut dans le présent document.

Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)		
2010-2011	2011-2012	2012-2013
245 022	-	-
88 ETP	-	-

### FAÇONS DONT NOUS MÉSURERONS NOS RÉSULTATS :

- ✓ Nombre d'emplois créés ou préservés [Objectif : 3 408 (FAC), 2 024 (ILC)]
- ✓ Nombre de partenariats publics-privés (FAC) (Objectif : 28)
- ✓ Nombre d'entreprises créées, préservées ou ayant pris de l'expansion (FAC) (Objectif : 250)
- ✓ Nombre de participants formés (FAC) (Objectif : 846)
- ✓ Nombre d'éléments d'infrastructure locaux nouveaux ou améliorés (ILC) (Objectif : 922)
- ✓ Total des fonds d'infrastructure dépensés (fédéraux, provinciaux, municipaux et privés) (Objectif : 258,6 M\$)

## SERVICES INTERNES

L'exécution des stratégies clés par DEO et sa capacité à atteindre son résultat stratégique dépendent du soutien fondamental qu'offrent les services internes. Ces aides indispensables veillent au bon fonctionnement du Ministère en appuyant tous les programmes. Les services internes comprennent les instances de gouvernance et de prise de décisions de DEO, les fonctions et les services ministériels et d'autres secteurs du Ministère qui sous-tendent ou transcendent les activités ministérielles : les valeurs et l'éthique, les langues officielles, les services axés sur les citoyens et l'ensemble complexe de règles.

Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)		
2010-2011	2011-2012	2012-2013
18 420	18 329	18 329
131 ETP	131 ETP	131 ETP

### Avantage pour la population canadienne

- \* Création et maintien d'emplois
- \* Infrastructures locales nouvelles et améliorées



## Gouvernance et prise de décisions

La *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien* confère au ministre la gestion et la direction du Ministère. Un ministre d'État est responsable des activités courantes du Ministère.

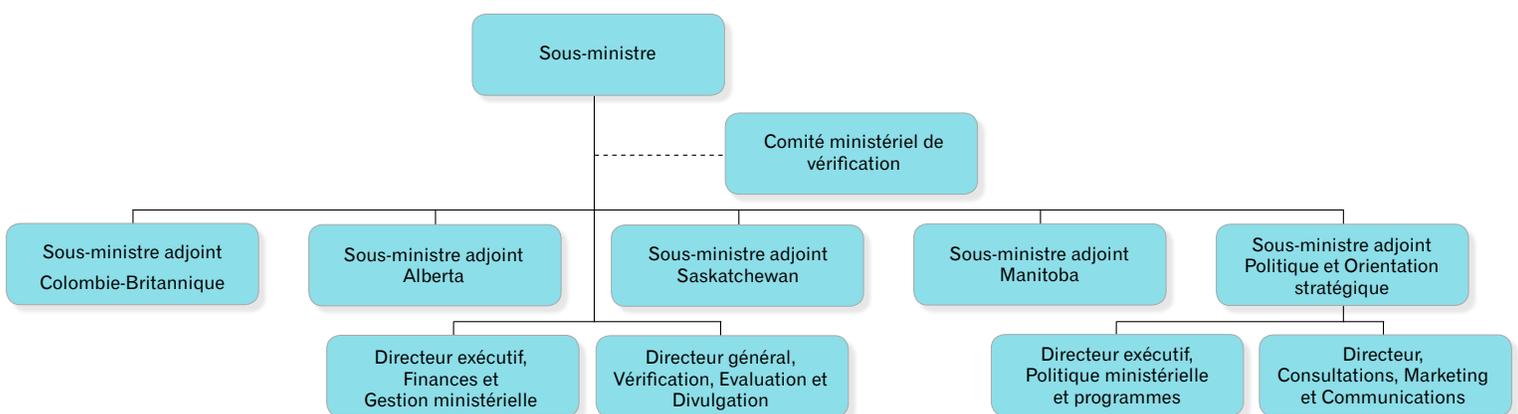
Le sous-ministre est responsable de l'orientation stratégique globale et de la gestion du Ministère. DEO est une organisation diversifiée sur le plan géographique et ses comités décisionnels sont organisés en périphérie du Comité exécutif du Ministère, à qui ils offrent leur soutien. Ce comité est présidé par le sous-ministre et il offre des instructions en matière de politiques, une supervision stratégique et un soutien continu à l'appui des résultats de DEO. Le comité exécutif compte parmi ses membres le sous-ministre et ses subordonnés directs ainsi que le directeur exécutif, Politique et programmes ministériels, et le directeur, Consultations, Marketing et Communications (voir l'organigramme qui suit).

Les comités fonctionnels suivants appuient le Comité exécutif à l'échelle de l'organisation : le Comité de planification ministérielle et des rapports, le comité des directeurs politiques, le comité des opérations des directeurs généraux, le comité directeur de la gestion intégrée des risques, le conseil de la technologie et de la gestion de l'information, et le comité d'examen des marchés. Au sein des régions, chaque sous-ministre adjoint reçoit l'appui d'un comité régional de la haute direction.

Le Ministère comprend également un comité de responsabilisation de gestion qui fournit des orientations et des conseils au sous-ministre sur toutes les questions liées à la mise en œuvre du plan global de gestion du gouvernement, des priorités de gestion de DEO et du cadre de responsabilisation de gestion. Le Comité ministériel de vérification de DEO, qui peut comprendre jusqu'à trois membres recrutés à l'extérieur de la fonction publique fédérale, fournit des conseils et assure une surveillance de façon indépendante.

DEO peut compter sur des équipes ou des comités fonctionnels chargés des opérations visant l'ensemble de l'Ouest qui appuient le sous-ministre ainsi que le Comité exécutif. Ces équipes et comités ont été formés pour s'occuper d'un certain nombre de résultats stratégiques ou de priorités tels que le développement durable, les langues officielles, le commerce et l'investissement ainsi que la gestion du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien.

DEO s'acquitte également de ses obligations en matière de gestion grâce à son comité de consultation ouvrière-patronale et à son comité de santé et de sécurité au travail, lesquels sont appuyés par des comités locaux dans les quatre bureaux régionaux.



## Fonctions et services ministériels

Le Secteur de la politique et de l'orientation stratégique<sup>7</sup> comprend les secteurs clés suivants :

(i) La Direction générale de la politique et des programmes ministériels est responsable d'établir les priorités stratégiques pour le Ministère, d'assurer le leadership ministériel à l'égard de la recherche et de l'analyse des politiques et d'influer sur l'élaboration des politiques et des programmes nationaux touchant l'Ouest canadien. Cette Direction générale est également responsable de la planification, de l'établissement de rapports et de la mesure du rendement du Ministère, et elle veille au respect des normes ministérielles de diligence raisonnable quant à la gestion des subventions et des contributions. Elle comprend les quatre divisions suivantes : Planification et Programmes, Politique, Mesure du rendement et Relance économique.

Voici quelques-unes des priorités pour 2010-2011 : coordonner la mise en œuvre des initiatives du PAEC; diriger la mise en œuvre des priorités de gestion des risques et de mesure du rendement du Ministère (voir les priorités de gestion du Ministère à la section 4 du présent plan); collaborer avec les organismes centraux pour accéder au financement de DEO alloué dans le cadre du budget de 2010; travailler avec les organismes de développement régional pour renouveler les modalités du Programme de développement des collectivités; renouveler les modalités du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest; participer aux examens des programmes du Ministère dans le cadre du processus d'évaluation permanent des programmes et des services du gouvernement du Canada; et continuer à passer en revue les orientations stratégiques et les occasions de faire valoir les intérêts de l'Ouest canadien dans le développement des politiques nationales.

(ii) Secrétariat de la haute direction – Un Secrétariat de la haute direction a été établi à Ottawa pour gérer les activités du comité exécutif; gérer les approbations des rapports, des documents et de la correspondance par le ministre et la haute direction; et assurer une surveillance du programme d'activités global à long terme. Voici quelques-unes des priorités du Secrétariat pour 2010-2011 : établir une structure organisationnelle efficace et les capacités appropriées, intégrer les fonctions et les processus pour accroître l'efficacité et établir des mesures du rendement utiles.

(iii) Consultations, Marketing et Communications du Ministère est responsable des communications internes et externes à l'appui des résultats stratégiques, des priorités et des résultats de DEO. En 2010-2011, DEO centrera ses efforts sur la prestation de communications stratégiques

solides qui sont conformes à la Politique de communication du gouvernement du Canada et appuyées par un plan de communications ministériel. DEO élaborera également une approche viable à l'égard des communications, continuera d'informer les intervenants et le public des premiers résultats du FAC et du programme ILC, maintiendra un contenu dynamique et à jour sur Internet et se concentrera sur la communication des résultats et la reddition de comptes.

(iv) Les responsables de la Politique stratégique et Représentation (PSR) sont chargés de défendre et de promouvoir les intérêts économiques et politiques de l'Ouest canadien à Ottawa. PSR travaille de concert avec l'administration centrale et les bureaux régionaux de DEO pour offrir des conseils stratégiques au ministre sur les éléments soumis au Cabinet et d'autres priorités du gouvernement; diriger et/ou appuyer l'engagement de DEO à l'égard de l'élaboration des mémoires au Cabinet et des présentations au Conseil du Trésor; représenter DEO et les intérêts de l'Ouest canadien lors de nombreux forums fédéraux chargés de prendre des décisions; conférer au Ministère le leadership nécessaire pour cibler les retombées industrielles et régionales (RIR) qui pourraient découler de projets d'immobilisations militaires d'envergure ou d'autres projets du gouvernement fédéral et ainsi profiter aux industries de l'aérospatiale et de la défense de l'Ouest du Canada.

La Direction générale des finances et de la gestion ministérielle comprend les quatre secteurs clés suivants :

(i) Les services des Finances ministérielles sont chargés d'assurer l'intégrité du système de gestion financière de DEO et la gouvernance générale des ressources financières du Ministère.

Les services des Finances ministérielles continuent d'attacher une grande importance au respect des attentes à l'égard de la gouvernance financière, des contrôles internes et des systèmes de gestion financière. Pour soutenir la responsabilité d'intendance actuelle de la Direction générale, un cadre de surveillance financière a été élaboré et devra être mis en œuvre en 2010-2011 pour assurer la conformité avec les autorisations législatives en matière de finances et les nouvelles politiques. De plus, les services des Finances ministérielles mettront en œuvre un plan d'action sur l'évaluation de l'état de préparation découlant d'un examen approfondi des contrôles internes de DEO.

L'amélioration continue des rapports financiers présentés en temps opportun et de l'information fournie lors d'exposés sur les options, l'analyse et les conseils sur l'utilisation des ressources demeure une priorité. Les services des Finances ministérielles appuieront également la prise de décisions judicieuses tout au long de l'étape des paiements des programmes du PAEC, qui atteindront des sommets quant au volume des demandes à traiter au cours des douze prochains mois.

<sup>7</sup> Le Secteur de la politique et de l'orientation stratégique a été créé le 26 mai 2010, lorsque le bureau d'Ottawa a été combiné à Politique, Planification et Mesure du rendement au sein de l'administration centrale à Edmonton. Politique, Planification et Mesure du rendement est maintenant connu sous le nom de Direction générale de la politique et des programmes ministériels.

(ii) L'Administration intégrée assure le leadership et la coordination du développement, de la mise en œuvre et du suivi des politiques administratives du Ministère, ce qui comprend l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, la sécurité ministérielle, l'hygiène et la sécurité au travail, l'hébergement, la surveillance des acquisitions et des contrats, la gestion du matériel et des biens, les télécommunications, la réinstallation ainsi que la divulgation proactive des contrats d'une valeur supérieure à 10 000 dollars et des frais de voyage et d'accueil. L'administration ministérielle fera également la promotion des achats écologiques et de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. Des améliorations seront également apportées à la planification des achats pour faire en sorte que des mesures appropriées sont prises en temps opportun à l'égard des plans de programme, des priorités et des investissements à long terme.

(iii) Les services des Ressources humaines assurent le leadership en matière de gestion des ressources humaines du Ministère et offrent un cadre connexe. DEO est déterminé à assurer l'excellence à l'égard de la gestion des personnes, du renouvellement de la fonction publique et du maintien de l'apport nécessaire de personnel qualifié, motivé et avisé pour s'acquitter efficacement du mandat du Ministère et contribuer au respect des priorités du gouvernement fédéral. Les quatre secteurs de risque qui menacent la capacité de DEO d'atteindre ses objectifs liés à la gestion des personnes et au renouvellement de la fonction publique seront au cœur des priorités pour 2010-2011; ces quatre secteurs sont le vieillissement, le roulement élevé de personnel, la pénurie de candidats et le faible taux de promotion interne<sup>8</sup>.

(iv) L'engagement des services de Gestion et technologie de l'information<sup>9</sup> (GTI) à l'égard des services internes comporte deux volets. Le premier volet consiste à offrir une infrastructure réseau sécuritaire, fiable et accessible qui permet aux employés d'utiliser la technologie de façon efficace pour communiquer, collaborer et présenter les résultats. Le deuxième est la priorité qui consiste à assurer la maintenance des applications ministérielles existantes liées aux services de ressources humaines, aux services financiers, à la gestion du cycle de vie des projets, aux résultats et à l'établissement de rapports, au suivi des documents et au site Web du Ministère. Pour assurer la viabilité de ces systèmes, on doit pouvoir compter sur les services internes complémentaires et permanents offerts par le centre d'assistance et la gestion des bases de données de GTI.

Vu le regain d'intérêt à l'égard de la gestion de l'information en tant que priorité ministérielle, GTI va renforcer sa capacité d'intendance pour offrir des solutions technologiques qui accroîtront la productivité puisqu'elles permettront au personnel de trouver l'information existante et de développer de nouveaux contenus plus rapidement et à moindre coût. On pourra également contrôler la croissance exponentielle de l'information grâce à un système électronique de gestion des documents et des dossiers, à la collaboration des groupes de travail, à la révision automatisée du déroulement du travail et des contrôles d'approbation ainsi qu'à la gestion des formulaires.

Les fonds de renseignements et les divulgations proactives de DEO lui permettront d'améliorer ses processus de collecte et de suivi pour respecter les contrôles internes aux fins de la reddition de comptes.

La Direction générale de la vérification et de l'évaluation offre des services de vérification et d'évaluation qui aident DEO à assurer l'excellence de la gestion. L'autorité de cette Direction générale repose sur les responsabilités assignées à l'interne ainsi que sur des instruments du Secrétariat du Conseil du Trésor, notamment la Politique sur la vérification interne et la Politique sur l'évaluation. Aux termes de la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles, la Direction générale de la vérification et de l'évaluation coordonne toute enquête qui s'impose et formule des recommandations au sous-ministre quant aux actes répréhensibles présumés. Les responsables de la vérification interne offrent des services d'assurance sur la gouvernance, les contrôles et les processus de gestion des risques. Les responsables de l'évaluation analysent la pertinence et le rendement des dépenses publiques. Par l'entremise de consultations avec divers intervenants, et grâce à une coordination efficace, la Direction générale produit et met à jour régulièrement un plan de vérification axé sur les risques (2010-2013) triennal ainsi qu'un plan quinquennal d'évaluation (2009-2014) pour orienter ses activités et son rendement. De 2010-2011 à 2012-2013, la Direction générale de la vérification et de l'évaluation prévoit effectuer 21 vérifications et 7 évaluations, lesquelles sont énumérées à l'annexe D.

En 2010-2011, les activités de vérification de la Direction générale porteront principalement sur la surveillance et les paiements des subventions et des contributions, sur la gouvernance et sur les activités régionales. Les projets d'évaluation comprennent le programme d'aide aux entrepreneurs ayant une incapacité, le programme sur le dendroctone du pin ponderosa et les Centres de services aux entreprises du Canada. Pour obtenir d'autres renseignements sur la Direction générale de la vérification et de l'évaluation, nous vous invitons à consulter la page Web de la Vérification et de l'évaluation de DEO.

<sup>8</sup> Des renseignements supplémentaires sur les priorités liées aux ressources humaines de DEO figurent à la section 3 du présent rapport sous la rubrique « Ressources humaines et financières ».

<sup>9</sup> Des renseignements supplémentaires sur les priorités liées à la gestion de l'information de DEO figurent à la section 4 du présent rapport sous la rubrique « Priorités de gestion ».

## Autres secteurs d'importance du Ministère

Valeurs et éthique – La conduite des affaires effectuée dans le respect des valeurs et de l'éthique de DEO est une partie intégrante de la culture du Ministère. DEO continuera à participer à des initiatives pangouvernementales sur les valeurs et l'éthique ainsi qu'à des projets qui reflètent son engagement à l'égard d'une saine gestion et d'un processus de prise de décisions efficace. Les valeurs et l'éthique de la fonction publique continuent d'être des composantes intégrales des processus d'approbation des projets et de paiement, des vérifications internes, des mesures de recrutement et de formation, des évaluations du rendement ainsi que des séances de planification.

Un plan d'action triennal, entré en vigueur l'an dernier, comprend les activités ci-après pour 2010-2011 :

- Améliorer le profil des valeurs et de l'éthique ainsi que la compréhension des attentes à cet égard au moyen de séances de formation et de scénarios en milieu de travail avec le personnel de tous les bureaux de DEO.
- Encourager tout le personnel à participer au sondage annuel auprès des fonctionnaires fédéraux.
- Organiser des séances avec tout le personnel et présenter une mise à jour de l'énoncé des valeurs de DEO au besoin.

Stratégie sur les langues officielles – La stratégie sur les langues officielles de DEO repose sur la *Loi sur les langues officielles* et elle s'applique à toutes les priorités stratégiques. Elle englobe les trois priorités suivantes : la prestation de services dans les deux langues officielles, la création d'un milieu de travail qui encourage l'utilisation des deux langues officielles, et le développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) dans l'Ouest. Grâce à l'Initiative de développement économique de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013, DEO recevra 3,2 millions de dollars sur cinq ans afin de favoriser l'acquisition de nouvelles compétences dans le domaine des affaires par l'entremise de l'innovation, de l'entrepreneuriat, des partenariats et de la diversification des activités économiques. En cherchant à respecter ces priorités, DEO encourage la création d'économies diversifiées, compétitives, novatrices et durables au profit des CLOSM. En 2009-2010, DEO a intégré une « lentille » des langues officielles dans le processus de diligence raisonnable pour tous les projets.

Services axés sur les citoyens – DEO offre des services, que ce soit directement ou par l'entremise de tierces parties, pour aider les Canadiens et les organismes de l'Ouest canadien dans les secteurs économiques clés à entreprendre des activités pour renforcer et diversifier l'économie de l'Ouest. Ces services comprennent l'aide au public pour recueillir de l'information concernant une entreprise commerciale, du financement pour aider le secteur à but non lucratif à entreprendre des projets de développement économique et des partenariats financiers avec des provinces et des municipalités pour favoriser le développement économique stratégique.

Dans un effort soutenu visant à faire en sorte que les services sont conçus et offerts en fonction des besoins et des attentes des clients, DEO conduira un sondage sur la satisfaction de la clientèle pour mesurer la qualité de la prestation des services pour le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest, les Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest, le FAC et le programme ILC. Les résultats seront disponibles sur le site Web de DEO ainsi que sur le [site Web de Bibliothèque et Archives Canada](#).

Pour assurer un service de très grande qualité, DEO s'engage à :

- continuer ses efforts pour établir un système de gestion axé sur les résultats qui assure le suivi des progrès réalisés par rapport aux résultats et aux normes de service;
- établir des priorités qui tiennent compte de la qualité du service, des risques, des priorités du gouvernement du Canada ainsi que des besoins et des attentes des clients;
- rendre l'information sur les consultations disponibles sur le site Web de Conseils et Vérification Canada au besoin, et à afficher les résultats de ses activités de consultation sur son site Web.

Ensemble complexe de règles – L'objectif de l'initiative relative au labyrinthe de règles consiste à améliorer l'efficacité et l'efficacité des programmes du gouvernement grâce à l'élimination des règles et des exigences en matière de rapport inutiles et inefficaces et des processus administratifs gouvernementaux qui minent la capacité de la fonction publique à offrir des services à la population canadienne. Dans le cadre de son engagement à l'égard de cette initiative horizontale du gouvernement fédéral, DEO continuera à respecter ses engagements antérieurs tels que la politique sur le traitement accéléré des demandes. De plus, en 2010-2011, le Ministère mettra au point deux outils Web pour améliorer les services qu'il offre à ses clients, en l'occurrence un formulaire de demande électronique destiné aux nouveaux clients et un module de présentation des résultats pour aider les bénéficiaires actuels.

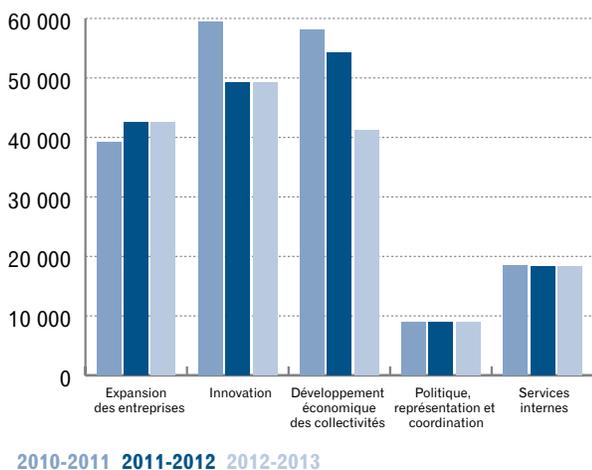
## ANNEXE A :

### Ressources humaines et financières par activité de programme

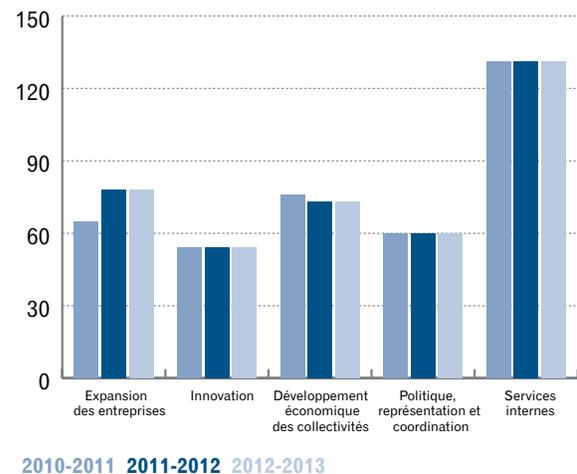
	Résultats attendus	Dépenses prévues (en milliers de dollars)* et ETP			Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
		2010-2011	2011-2012	2012-2013	
<b>Résultat stratégique :</b>	<b>L'économie de l'Ouest canadien est épanouie et diversifiée</b>				
Plan d'action économique du Canada	Une adaptation des collectivités réussie	245 022 88 ETP	- -	- -	Forte croissance économique
Activité de programme : Expansion des entreprises	Des PME prospères dans l'Ouest canadien ayant la capacité de demeurer concurrentielles sur les marchés internationaux	39 157 65 ETP	42 575 78 ETP	42 575 78 ETP	Forte croissance économique
Activité de programme : Innovation	Une économie dynamique axée sur le savoir	59 455 54 ETP	49 207 54 ETP	49 207 54 ETP	Économie novatrice axée sur le savoir
Activité de programme : Développement des collectivités	Les collectivités pourront profiter des débouchés économiques et des investissements dans l'infrastructure publique et pourront relever les défis	58 031 76 ETP	54 206 73 ETP	41 269 73 ETP	Forte croissance économique
Activité de programme : Politique, représentation et coordination	Des politiques et des programmes qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien	8 873 60 ETP	8 879 60 FETP	8 879 60 ETP	Forte croissance économique
Activité de programme : Services internes		18 420 131 ETP	18 329 131 ETP	18 329 131 ETP	Forte croissance économique et économie novatrice axée sur le savoir
Total des dépenses prévues		428 958 474 ETP	173 196 396 ETP	160 259 396 ETP	

\* Les niveaux de dépenses prévus comprennent les subventions et les contributions ainsi que les budgets de fonctionnement et d'entretien.

Graphique 13 : Dépenses prévues (en milliers de dollars)



Graphique 14 : Dotation (Équivalents temps plein)



## ANNEXE B :

### Indicateurs de rendement par activité de programme

En guise de complément à l'Architecture des activités de programmes (AAP), un cadre de mesure du rendement (CMR) a été élaboré afin d'appliquer une approche systématique à la collecte, à l'analyse et à l'usage des données relatives aux activités de programmes ministérielles et à la production de rapports portant sur ces activités. La mesure du rendement sera le gage d'une responsabilisation et d'une transparence accrues, deux qualités essentielles à l'optimisation des ressources et à l'atteinte de résultats, pour lesquelles nous avons une obligation de rendre compte aux Canadiens. Le CMR propose une gamme d'indicateurs – tant économiques qu'opérationnels – pour analyser les résultats et les extrants dans ces deux secteurs. Les indicateurs économiques suivants seront utilisés pour évaluer les progrès réalisés par Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO) vers l'atteinte de ses résultats stratégiques :

Résultats stratégiques attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs
L'économie de l'Ouest canadien est épanouie et diversifiée	Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel dans l'Ouest canadien	3 % (taux de croissance stable)
	Croissance de la productivité du travail dans l'Ouest canadien — PIB réel par heure travaillée (données annuelles)	1,2 % (taux de croissance stable)
	Production de l'industrie primaire exprimée en % du PIB	14 % (poursuite de la tendance à la baisse)
	Intensité de la recherche et du développement (R-D) : dépenses intérieures brutes de R-D, en % du PIB	1,3 % (taux de croissance stable)

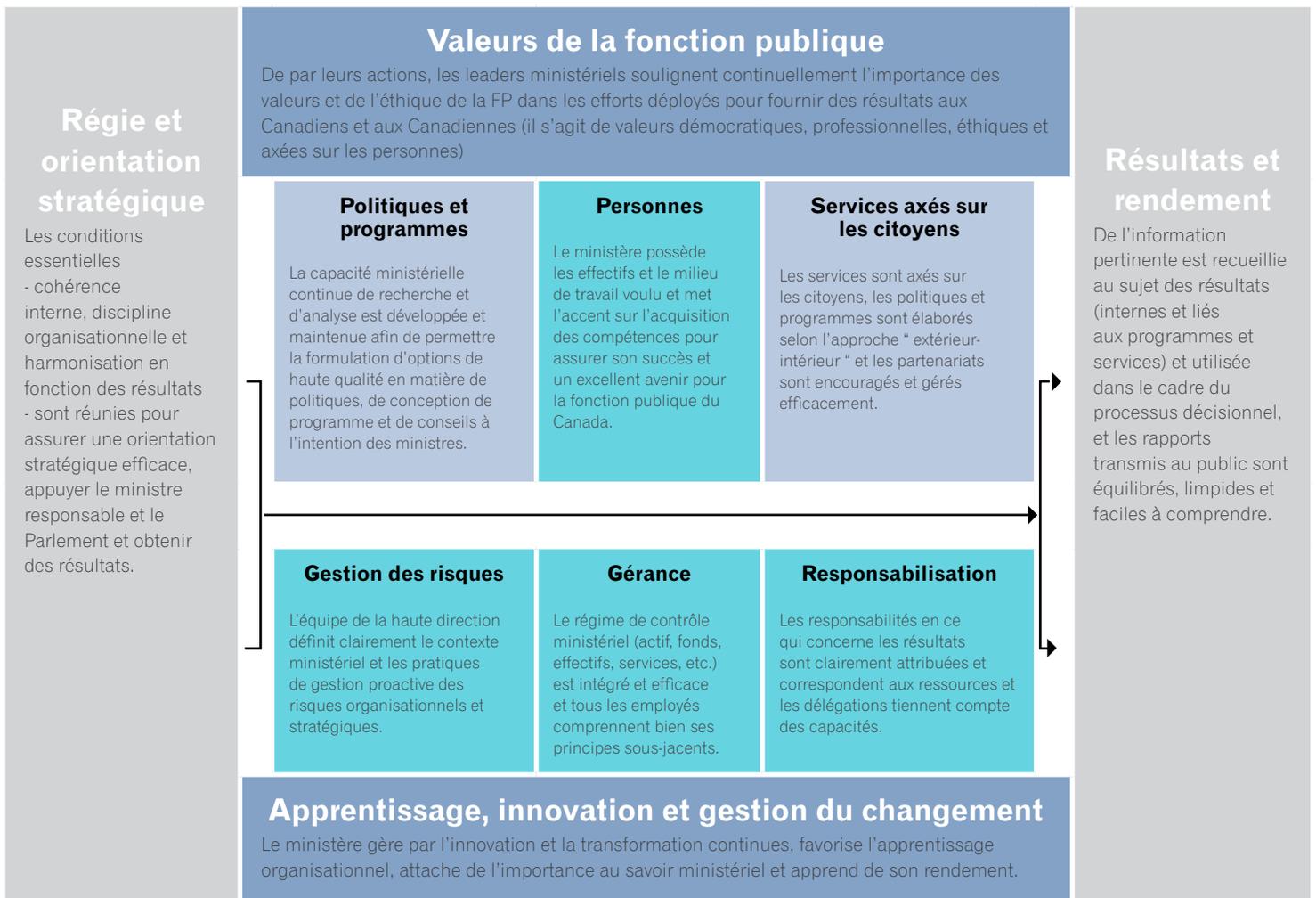
Chaque activité de programme a également un ensemble d'indicateurs qui lui est propre pour mesurer le progrès :

Activité de programme	Indicateurs de rendement	Objectifs
Expansion des entreprises	Recettes des petites et moyennes entreprises (PME) (de toutes les tailles, à l'exception de celles qui n'ont pas d'employés)	322 M\$ (niveau de recettes stable)
	Emploi dans les PME (de toutes les tailles) (à l'exception de celles qui n'ont pas d'employés)	2,5 M (niveau d'emploi stable)
	Commerce international annuel : valeur des exportations, sans compter les secteurs de production primaire	47 G\$
Innovation	Recettes totales tirées de la commercialisation de la propriété intellectuelle	28,14 M\$ (taux de croissance stable)
	Dépenses des entreprises pour la recherche et le développement en pourcentage de l'emploi total	0,55 % (taux de croissance stable)
	Emploi dans le domaine des sciences naturelles et appliquées et postes connexes, en pourcentage de l'emploi total	7 % (faible augmentation)
Développement économique des collectivités	Emploi : nombre d'emplois créés	39 000 (croissance plus lente)
	Migration nette (internationale et nationale)	95 000 (migration nette stable)
	Pourcentage des informateurs clés qui estiment que les programmes d'infrastructure de DEO ont généré des investissements qui reflètent les priorités d'infrastructure de l'Ouest canadien	50 %
Politique, représentation et coordination	Pourcentage des informateurs clés qui estiment que les activités de DEO aboutissent à des politiques et à des programmes qui soutiennent le développement économique de l'Ouest canadien	90 %
	Pourcentage des projets de DEO terminés cette année qui ont atteint ou dépassé les objectifs en matière de rendement	85 %
Plan d'action économique du Canada (n'était pas considéré comme une activité de programme dans l'Architecture d'activités de programmes de DEO)	Nombre d'emplois créés ou préservés (FAC)	3 408
	Nombre de partenariats publics-privés (FAC)	28
	Nombre d'entreprises créées, préservées ou en expansion (FAC)	250
	Nombre de participants formés (FAC)	846
	Nombre d'éléments d'infrastructure nouveaux ou améliorés (ILC)	922
	Nombre d'emplois créés ou préservés (ILC)	2 024
	Total des fonds d'infrastructure dépensés (fédéraux, provinciaux, municipaux et privés pour stimuler les économies locales) (ILC)	258,6 M\$

## ANNEXE C :

### Cadre de responsabilisation de gestion

Une saine gestion dans la fonction publique est essentielle au bon fonctionnement d'une organisation et à sa capacité à démontrer l'optimisation de ses ressources. Le **Cadre de responsabilisation de gestion** (CRG) contribue à renforcer ce concept en fournissant aux gestionnaires de la fonction publique un modèle global et intégré de gestion et d'amélioration des pratiques de gestion. Plus particulièrement, le CRG énonce les attentes du Conseil du Trésor envers les hauts fonctionnaires en matière de bonne gestion des services publics. Tel que l'illustre le schéma ci-dessous, le CRG s'articule autour de dix éléments clés qui définissent collectivement ce qu'on entend par « gestion » et établissent les attentes en vue d'une saine gestion des ministères et des organismes.



Le processus à la base du CRG prévoit des évaluations annuelles grâce auxquelles sont mises au jour les forces et les faiblesses en matière de gestion de chaque ministère et organisme et, au bout du compte, du gouvernement dans son ensemble. Au cours des trois dernières années, DEO peut se targuer d'avoir reçu d'excellentes évaluations, capitalisant continuellement sur le rendement passé.

## ANNEXE D :

### Vérifications et évaluations prévues

Activités	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Vérifications internes	1. Subventions et Contributions (S et C) – Surveillance et paiements	1. Fonds d'adaptation des collectivités (FAC) et Infrastructures de loisirs du Canada (ILC)	1. S et C – Diligence raisonnable et procédures d'approbation
	2. Vérification de suivi – Gouvernance	2. S et C – Données sur le rendement des projets	2. Subventions conditionnelles
	3. Opérations régionales – C.-B.	3. Opérations régionales – Bureau d'Ottawa	3. Vérification de suivi – Programmes d'infrastructure
	4. Opérations régionales – Sask.	4. Stratégies et processus de perfectionnement du personnel	4. Procédures de fin d'exercice
	5. Opérations régionales – Alb.	5. Vérification de suivi – Évaluation de la préparation financière	5. Planification et affectation des ressources
	6. Opérations régionales – Man.	6. Mesure du rendement du Ministère	6. Communications
	7. Gouvernance en matière de gestion de l'information/technologies de l'information	7. Centres de services aux entreprises du Canada	
		8. Examen de l'évaluation de la qualité – Évaluation externe	
Évaluations	1. Initiative pour les entrepreneurs handicapés	1. Entente de partenariat pour le développement économique de l'Ouest	1. Initiative pour les femmes entrepreneurs
	2. Programme sur le dendroctone du pin ponderosa	2. FAC et ILC	2. Organismes francophones de développement économique
			3. Programme de la diversification de l'économie de l'Ouest 1 (Développement économique communautaire)
			4. Programme de la diversification de l'économie de l'Ouest 2 (Entrepreneuriat et Innovation)